

LE DEVOIR

VOL. XCII N° 292

LES SAMEDI 22 ET DIMANCHE 23 DÉCEMBRE 2001

1,95\$ + TAXES = 2,25\$

Une supervariété de riz transgénique pour le Tiers-Monde

PAULINE GRAVEL
LE DEVOIR

Paris — Le fameux «riz doré» enrichi de vitamine A par les techniques du génie génétique, qui a déjà fait couler beaucoup d'encre, ne serait qu'une première ébauche, bien incomplète, de ce dont rêve son inventeur, Ingo Potrykus, et que s'appliquent actuellement à mettre au point les scientifiques d'un laboratoire de recherche publique de l'Institut de technologie suisse.

Dans le cadre d'un colloque international sur les OGM et leurs avantages tenu cette semaine à l'Institut Pasteur de Paris, Ingo Potrykus a décrit les nouvelles caractéristiques que l'on cherche à ajouter à la céréale de base des Asiatiques en lui greffant plusieurs nouveaux gènes destinés à enrichir le riz en fer, en vitamine E et en acides aminés essentiels.

Des biologistes moléculaires ont construit de toutes pièces un gène capable de synthétiser une nouvelle protéine constituée d'un mélange équilibré des neuf acides aminés essentiels

Il est clair que cette supervariété de riz transgénique s'adresse aux populations du Tiers-Monde qui souffrent de malnutrition et auxquelles le professeur Potrykus est visiblement très sensible puisqu'il n'a pas manqué de rappeler que «la moitié de la population mondiale souffre de malnutrition et que les carences alimentaires conduisent à des maladies très graves». Par exemple, des insuffisances en vitamine A et en fer peuvent entraîner respectivement la cécité et de graves anémies. La frange la plus pauvre de la population asiatique, dont le riz constitue presque l'unique denrée alimentaire, est frappée de plein fouet par de telles maladies puisque le riz est dépourvu de vitamine A et contient très peu de fer.

Les chercheurs suisses avaient créé, il y a quelques années, le riz doré en insérant dans le génome de la plante les trois gènes nécessaires à la fabrication du bêta-carotène qui, en plus d'être le précurseur de la vitamine A, colore le riz en jaune. Plus récemment, les scientifiques se sont appliqués à greffer cinq autres gènes destinés à accroître la disponibilité du fer.

Ainsi, un premier gène issu d'une variété de haricot est destiné à augmenter la teneur en fer des grains de riz. Selon les premiers résultats obtenus, la greffe de ce gène doublerait le contenu en fer de la céréale, a précisé le père du riz doré.

Un deuxième gène permet la synthèse d'un facteur qui favorise l'absorption du fer par l'intestin tandis qu'un troisième gène permet la dégradation d'un inhibiteur (le phytate, naturellement présent dans le

VOIR PAGE A 14: RIZ

PERSPECTIVES

Voyage au dernier temple stalinien

Il est peu fréquent que des journalistes se rendent en Corée du Nord, dernier bastion du stalinisme. Notre correspondant à Pékin, Eric Meyer, en revient. Il rapporte les images d'un pays misérable, frappé par une famine niée par les autorités, qui reste malgré tout uni grâce à l'idéologie et au culte de la personnalité du «grand leader» Kim Il-sung.

■ À lire en pages B 1 et B 4



INDEX

Actualités	A 3	Idées	B 11
Annonces	B 10	Monde	A 8
Avis publics	A 12	Mots croisés	B 10
Bourse	B 8	Météo	B 10
Carrières	B 7	Perspectives	B 1
Économie	B 5	Science	B 14
Éditorial	B 12	Sports	A 13

Panorama avec dieux



AGENCE FRANCE-PRESSE

La religion ne meurt pas, elle se transforme

Au Québec comme ailleurs, la religion ne meurt pas, elle se transforme. De même pour le regard posé sur les nouvelles formes du religieux et les multiples manifestations contemporaines du sacré, comme le montre *L'Étude du fait religieux au Québec*, un gros livre-synthèse produit par une équipe de trente-cinq chercheurs des universités québécoises.

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

À l'UQAM, des chercheurs traquent le «déplacement de l'expérience du religieux et du sacré» dans l'identité nationale québécoise, la musique contemporaine et la culture rock, la littérature, l'écologie, le suicide, la mort, les jeux de hasard, le phénomène des gangs de jeune, bref, partout, ou presque, puisque Dieu (ou ce qui en tient lieu) est partout et donc là, ici, maintenant.

À McGill, on peut suivre les cours de sanskrit, de pali et même de tibétain, tous dispensés par le même professeur polyglotte, Richard Hayes, spécialiste mondialement reconnu du bouddhisme.

L'université Laval poursuit depuis 1974 l'édition critique et la traduction française de la bibliothèque copte de Nag Hammadi, comprenant des textes des tout premiers siècles de l'ère chrétienne découverts en Égypte en décembre 1945. La planification prévoit le parachèvement du monumental projet d'ici 2005.

Un dernier exemple montrant qu'au Québec l'étude de la religion est une cathédrale, mieux, une ville au cent et vingt clochers? Dans *De Sodome à l'Exode*, son mémoire de maîtrise en théologie, déposé à

VOIR PAGE A 14: RELIGION

■ Dossier sur l'Église entre le conservatisme et la solidarité, à lire en pages B 1, B 2 et B 3

Le trésor de Kandahar

L'Afghanistan, ravagé par la guerre, a par ailleurs une histoire qui appartient à la plus haute antiquité. En témoigne un édit de tolérance de l'empereur Asoka remontant au III^e siècle avant Jésus-Christ et gravé sur une paroi, à Kandahar. Comme les bouddhas de Bamyan, cet appel à la tolérance est-il maintenant réduit en poussière? Faudrait-il y voir un symbole? Le professeur Raymond Klibansky, sommité internationale en philosophie et en histoire, s'inquiète.

Raymond Klibansky

Le nom de Kandahar est devenu familier à tous ceux qui suivent les douloureux événements en Afghanistan. La conquête de cette ville, qui fut la citadelle des talibans, a constitué un jalon majeur dans le conflit qui a déchiré le pays. À côté de la catastrophe humanitaire qui préoccupe les organismes d'aide un peu partout dans le monde, la guerre représente également une catastrophe culturelle. La destruction de trésors préislamiques d'une immense valeur culturelle et spirituelle comme les deux bouddhas de Bamyan a soulevé l'indignation générale et été vivement condamnée par le directeur général de l'UNESCO.

Cette organisation s'est déclarée décidée à continuer sa mobilisation pour sauvegarder le reste du patrimoine culturel afghan.

Il faut espérer que le sort d'un autre trésor moins connu mais tout aussi important soit également au centre de ses préoccupations. Il s'agit d'une inscription rupestre en grec en en araméen, gravée sur ordre de l'empereur Asoka.

La vie de cet empereur, qui régna au milieu du III^e siècle avant Jésus-Christ, vient d'être popularisée et fortement romancée dans *Asoka*, un film indien récent dû au metteur en scène Santosh Sivan, qui a eu un grand succès au Festival de Venise comme au 26^e

VOIR PAGE A 14: KANDAHAR

Argentine

Les péronistes assurent l'interim

■ Levée de l'état de siège

■ Fin de la parité peso-dollar

AGENCE FRANCE-PRESSE

Buenos Aires — Le péroniste Ramon Puerta est devenu provisoirement hier président de l'Argentine, après la démission de Fernando de la Rúa, jeudi, après deux jours d'émeutes qui ont fait 27 morts et 400 blessés en Argentine.

Président provisoire du Sénat, Ramon Puerta est devenu président intérimaire après que le Congrès argentin, formé des deux Chambres du Parlement et réuni en fin de matinée à Buenos Aires, eut accepté la démission du président de la Rúa. La loi argentine prévoit qu'en cas de démission, d'absence, de maladie ou de mort du président, celui-ci soit remplacé par le vice-président jusqu'au terme du mandat présidentiel.

Le poste de vice-président est cependant actuellement vacant depuis la démission en octobre du vice-président Carlos Alvarez, en raison de divergences avec M. de la Rúa.

«Je suis le président intérimaire», a déclaré M. Puerta devant les membres du Congrès, qui doit reprendre aujourd'hui en fin de journée ses travaux pour élire la personnalité qui sera chargée de succéder à M. de la Rúa.

Le Parti justicialiste (PJ, péronistes), présidé par l'ex-président Carlos Menem (1989-99) et majoritaire dans les deux Chambres depuis les élections du 14 octobre, est cependant parcouru par de multiples courants et est divisé sur l'attitude à suivre quant à la succession présidentielle.

Certains au sein du parti considèrent que le prochain président intérimaire doit diriger le pays jusqu'au terme du mandat du président démissionnaire, en décembre 2003. D'autres souhaitent au contraire une nouvelle élection présidentielle.

Une majorité du Parti justicialiste, qui contrôle également 14 des 24 provinces, est favorable à un scrutin présidentiel dans un délai de 45 à 60 jours, se

Les péronistes

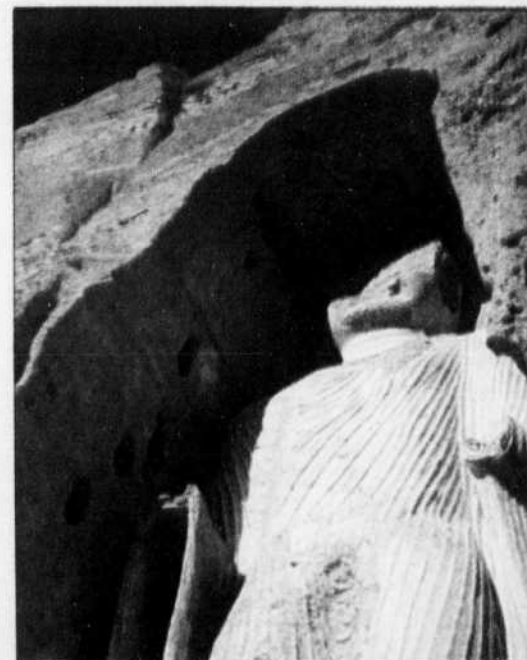
«rendront transparente la cessation de paiements dans laquelle se trouve le pays»

VOIR PAGE A 14: ARGENTINE

ACTUALITÉS

Une nouvelle bactérie mangeuse d'hydrocarbures

■ À lire en page A 6

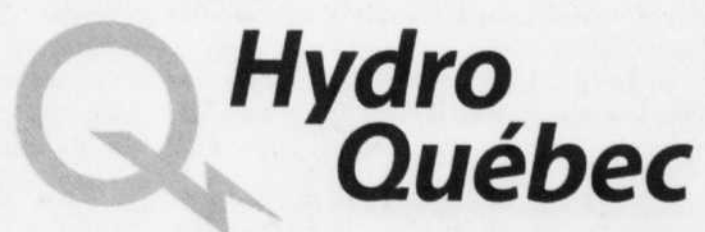


Un des bouddhas de Bamyan détruits par le régime taliban.



Joyeuses fêtes !

Puisse la magie du temps des fêtes
vous apporter bonheur et paix.



• LE DEVOIR •

ACTUALITÉS

Développement régional

Matthias Rioux défend les CLD

La Financière, c'est bien, mais il ne faut pas infantiliser les CLD, dit le député de Matane

Le gouvernement Landry devra au cours des prochaines semaines décider qui prendra véritablement le leadership du développement local et régional au Québec. La Financière de Mme Marois ou les CLD de M. Baril?

MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

Le caucus péquiste est en ébullition. Tellement qu'une rencontre spéciale aura lieu le 8 février prochain pour tenter d'influer sur le sort que réserve le gouvernement aux Centres locaux de développement (CLD). Depuis la création par le budget Marois de La Financière, l'équivalent québécois de la Banque de développement du Canada, les députés régionaux ministériels sont très inquiets pour l'avenir des CLD.

En tête, le député de Matane et ancien ministre, Matthias Rioux, réclame une approche cohérente du développement local et régional. Les CLD devraient pouvoir gérer des projets plus importants, croit-il, même si La Financière n'est pas une mauvaise chose en soi.

«Avec La Financière, on va pouvoir mettre en avant de grands projets, mais sa création ne doit en rien infantiliser le réseau des CLD. Ce sont les leaders du développement local.»

Cette expertise a toutefois été remise en question par la création de La Financière, qui offre des prêts et garanties de prêts pour un montant total dépassant 100 millions de dollars, lors du budget de la ministre des Finances, Pauline Marois. Depuis, les rencontres se sont multipliées entre ses représentants et ceux des CLD ainsi que du ministère des Régions pour empêcher que la sauce du développement régional ne colle au fond d'une marmite au fort potentiel électoral.

Convaincus que les analystes de La Financière à Montréal ou à Québec ne sauront faire mieux que des agents implantés depuis trois ans dans les communautés, les députés ont repris le dossier à leur compte.

Plus précisément, Matthias Rioux estime que les CLD devraient pouvoir investir jusqu'à 125 000 \$ dans les dossiers des entreprises qu'ils soutiennent, comme le font d'ailleurs les SADC, l'organisme fédéral équivalent. En outre, Québec devrait intégrer le programme Déclic PME, «géré inefficacement» par Investissement Québec, dit-il, aux budgets des CLD, ainsi que les 25 millions prévus au budget pour le démarrage d'entreprises.

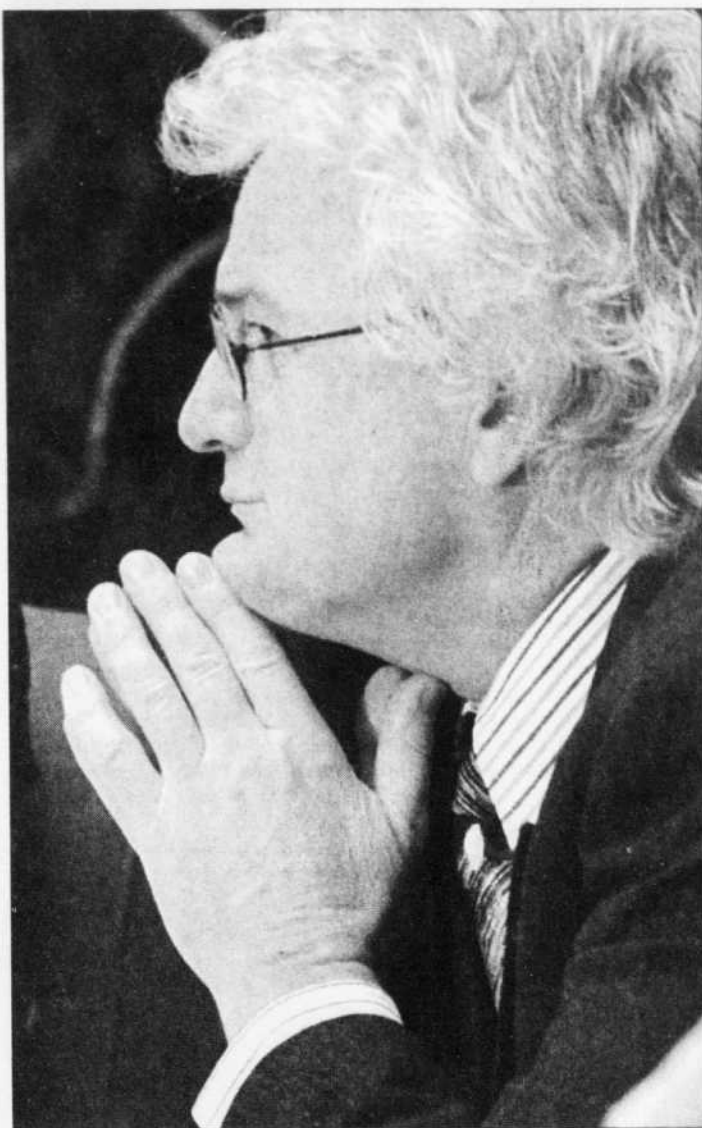
«Si on intègre Déclic PME aux CLD, soutient M. Rioux, on pourrait réaliser de 700 à 800 projets par année, alors que ce programme ne touche qu'à 130 projets en ce moment.»

Selon lui, La Financière, qui est sous la responsabilité d'Investissement Québec, devrait principalement se consacrer aux grands projets. Avec ses neuf bureaux et ses 300 employés, La Financière ne peut pas être présente partout au Québec, prétend Matthias Rioux.

Comme vice-président du comité spécial pour la Gaspésie, le député de Matane dit avoir constaté l'importance des 1000 employés des 110 CLD sur le terrain local dans l'aide aux PME, de l'accueil des entrepreneurs jusqu'au suivi des entreprises, en passant par la préparation de plans d'affaires et du financement.

«Sinon, on va se retrouver comment pour faire du développement? Les CLD permettent la mise en marche de quatre axes importants: la stratégie industrielle, la politique des régions-ressources, la politique de la ruralité et celle de la lutte contre la pauvreté, parce qu'ils doivent également appuyer les projets d'économie sociale.»

Créés par le ministre Guy Chevrette dans la foulée de la mise sur pied du ministère des Ré-



Matthias Rioux

gions, les CLD sont administrés par des conseils d'administration composés d'intervenants locaux. Ils livrent en moyenne en 30 jours du financement à des projets tournant autour de 200 000 \$. En trois ans, le taux de perte sur les investissements a été de 4 %, soit 1,7 million sur les 41 millions avancés aux CLD.

«Si on les crédibilise, on va rendre le développement régional plus efficace. Ils ont géré de petits dossiers jusqu'à maintenant, mais ils peuvent en faire plus», pense Matthias Rioux. Le député de Matane ajoute que la ministre Pauline Marois «a très bien compris ce message» que lui ont livré les régions, les CLD et les députés.

Grève annoncée des vétérinaires

L'UPA obtient une injonction provisoire

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

Le juge François Lemieux, de la Cour fédérale, a accordé une injonction de 14 jours à l'Union des producteurs agricoles (UPA) pour empêcher les vétérinaires de déclencher une grève qui paralyserait les abattoirs québécois et pourrait ainsi priver les consommateurs de leur dinde ou autres viandes appréciées au temps des Fêtes.

Cela explique pourquoi l'injonction ne porte que sur une période de 14 jours. L'UPA et plusieurs fédérations qui lui sont affiliées ont présenté leur requête en injonction avant-hier, pour empêcher les vétérinaires de déclencher une grève illégale subite comme ils l'avaient fait en début de semaine. Ces vétérinaires sont chargés de l'inspection des viandes avant et après l'abatta-

ge. Sans leur présence, les abattoirs doivent cesser leurs activités.

Des animaux sont ainsi demeurés coincés dans des camions sans eau, ni ventilation, soumis au stress. Il y a eu mort d'animaux, mais aussi des réductions de poids, des engelures, de la déshydratation. Cela a forcément un impact sur le prix de la viande qui subit alors un classement inférieur.

Il s'abat au Québec 575 000 poulets par jour, ce qui représente une valeur de 1,5 million, environ 30 000 porcs pour une valeur de quatre millions, 1700 bovins d'une valeur de 1,2 million et 800 agneaux valant 85 000 \$. A ces pertes, a fait valoir l'UPA devant le juge, il faut ajouter les perturbations dans les calendriers de livraison et d'abattage pour les semaines à venir, ce qui se répercute ensuite sur l'approvisionnement des divers marchés locaux.

Bilinguisme

Moncton se met au travail

PRESSE CANADIENNE

Moncton, N.-B. — Les dirigeants de Moncton ont commencé à prendre certaines mesures pour se conformer le plus rapidement possible à un jugement de la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick, qui a statué jeudi que les municipalités de la province devaient adopter, imprimer et publier leurs arrêtés dans les deux langues officielles.

Un homme d'affaires de Moncton, Mario Charlebois, avait contesté l'an dernier la validité d'un arrêté municipal portant sur les bâtiments, que la Ville de Moncton avait adopté seulement en anglais. M. Charlebois alléguait qu'il s'agissait d'une atteinte à ses droits et libertés.

Le juge Joseph Daigle a été de

son avis. Dans son jugement, le magistrat souligne que la province a eu tort d'affirmer que les politiques de bilinguisme officiel ne s'appliquaient pas aux arrêtés municipaux.

Les 30 règlements de la ville de Moncton, sauf un, sont déjà rédigés dans les deux langues, mais le seul à être adopté seulement en anglais est un document énorme qui ne pourra être promulgué en français avant plusieurs semaines.

Les autorités de Moncton disposent d'un an pour se plier à leurs obligations constitutionnelles.

Tous les citoyens de Moncton et de plusieurs autres municipalités du Nouveau-Brunswick peuvent déjà demander et recevoir des copies de n'importe quel règlement, dans la langue officielle de leur choix.

Soledad
au sud du paradis
Yves Arnau

Un roman qui raconte l'histoire de trois hommes d'affaires de Montréal impliqués dans le tourisme sexuel à Cuba. Une histoire d'amour, de vengeance et de passion silencieuse.

Photo: Yves Arnau

LANCOTÉ ÉDITEUR

Damnée passion
Christine Hébert

Un serial killer sévit avec sadisme dans le milieu de la prostitution. Il a la fâcheuse habitude de signer ses crimes en coupant les doigts de ses victimes. Un thriller qui tiendra le lecteur en haleine du début à la fin.

Photo: Christine Deschênes

LANCOTÉ ÉDITEUR

MONTBLANC

COLLECTION SPORT EN ACIER

DISPONIBLE AVEC BRACELET EN ACIER INOXYDABLE OU BRACELET EN CAOUTCHOUC. DE 1,250\$ À 3,800\$.

CHÂTEAU D'IVOIRE
Depuis 1978
2020 rue de la Montagne, Montréal • (514) 845-4651



La Lincoln LS 2002.

Définissez votre luxe.

• Moteur V6 3 L DACT de 220 ch • Transmission automatique 5 vitesses • Radio AM/FM stéréo avec sonorisation haut niveau, chargeur de 6 DC • Sacs gonflables latéraux pour le conducteur et le passager avant • Sièges en cuir • Sièges avant chauffants • Climatisation à commande automatique de la température • Antipatinage à toutes les vitesses • Entretien périodique sans frais additionnels

595 \$*
/mois

Location 36 mois
Mise de fonds
de 4 295 \$
Transport inclus

LINCOLN
LUXE À L'AMÉRICAIN

VOS CONCESSIONNAIRES FORD-LINCOLN DU QUÉBEC

*Transport inclus. Dépôt de sécurité de 700 \$, mise de fonds et première mensualité exigés. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers en sus. Sous réserve de l'approbation du crédit. Des frais de 0,10 \$ du kilomètre après 60 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent. *Valable pour les premiers propriétaires ou locataires au détail. Cette offre ne s'applique qu'aux résidents canadiens. Voyez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails.

• LES ACTUALITÉS •

Une chaire d'études sur le Québec à l'université York

Instruire les immigrants sur l'autre réalité

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

Depuis un an, le Québec fait l'objet d'une chaire d'études au Collège Glendon de l'université York, au cœur de Toronto, ville multiculturelle par excellence, alors que de plus en plus de Canadiens ne connaissent strictement rien du Québec et des Québécois.

C'est Jean-Louis Roy qui dirige la chaire en études québécoises du Collège universitaire Glendon, la première en son genre au Canada anglais, et c'est lui qui porte ce jugement. Au cours d'une entrevue à Toronto, l'ancien directeur du *Devoir* et ex-secrétaire général de l'Agence francophone de coopération culturelle et technique (ACCT), qui a passé la majeure partie des 14 dernières années en Europe, se dit frappé par Toronto, où

se retrouvent de nombreux nouveaux arrivants, «*plutôt jeunes, déjà éduqués, qui n'ont aucune idée des revendications du Québec, de ses prolongements culturels et politiques*».

La chaire en études québécoises de Glendon a reçu une subvention de démarrage de 200 000 \$ de la part du gouvernement québécois pour les deux premières années d'existence, après quoi elle compte s'autofinancer. C'est sous l'impulsion du professeur Kenneth McRoberts, nouveau principal du Collège Glendon, que cette chaire fut créée dans cette faculté de sciences humaines et de lettres de l'université York. Ce politologue, qui préconise un rapprochement entre les deux solitudes, a dénoncé la vision truquée du Canada. Il prône un retour à une conception du pays proche de celle que Lester B. Pearson embrassait dans les années 60

et la reconnaissance du principe «*de la nation dans la nation*».

A titre de directeur de la chaire, Jean-Louis Roy donne deux cours de sociologie sur le Québec. La chaire organise également un colloque une fois par année. En octobre dernier, Glendon avait accueilli, en collaboration avec l'Université Laval, le colloque «*Briser la solitude: les francophonies canadienne et québécoise*» afin d'étudier les moyens d'assurer «*la vitalité des communautés francophones minoritaires*» et de leurs rapports avec le Québec.

Pour Jean-Louis Roy, la méconnaissance croissante du Québec dans le reste du Canada est un phénomène qui aura des répercussions politiques certaines au cours des prochaines années. «*Un chef de famille sur trois n'est pas né ici* [à Toronto], fait remarquer

l'universitaire. On risque de se retrouver, notamment en Ontario, devant une population immigrante canadienne qui est dans la plus totale ignorance de l'histoire que le Québec a eue avec le Canada, ce que ça signifie.»

Ces immigrants scolarisés dans leur pays d'origine «*ont encore la tête, ont encore l'esprit ailleurs. Avec toutes les technologies maintenant, ils sont encore très largement ailleurs*» que dans leur pays d'adoption, fait valoir Jean-Louis Roy. Deux modèles s'opposent: le multiculturalisme, où les communautés culturelles existent les unes à côté des autres, avec les risques de ghettoïsation que cela représente, et l'interculturalisme que Montréal serait en train d'expérimenter.

«*A Toronto, Montréal est un peu mythique. Il existe une fascination* pour cette diversité, ces commu-

nautés qui partagent «*une conception commune*» de la société, malgré les tensions, les brouillages et les échecs, estime-t-il. Le Québec possède «*une longue expérience de la gestion, de l'accueil, de l'installation*» des immigrants «*et de la relation avec l'autre*». Le Québec consacre bien des efforts pour accueillir les nouveaux arrivants et les retenir en mettant à leur disposition des lieux et des ressources communautaires. L'apprentissage de la langue française exige sans doute une plus grande adhésion de la part des immigrants. «*Je trouve que le Québec conduit des expériences formidables*», dit Jean-Louis Roy.

«*La gestion de ces rapports nouveaux avec les gens qui viendront d'ailleurs, c'est une des grandes questions politiques des prochaines années*» pour les pays les plus développés, prédit Jean-Louis Roy.

Mario Dumont

La société distincte a du mal à se régénérer

PRESSE CANADIENNE

Québec — Les taux de natalité et de fécondité dangereusement bas, le vieillissement, l'immigration et le manque de vision au chapitre des politiques familiales font en sorte que le Québec pourra difficilement prétendre encore bien longtemps au statut de société distincte, estime le chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont.

«*Il va falloir arrêter de se pêter la gueule à Ottawa en disant qu'on veut être une société distincte si celle-ci est incapable de se régénérer*», a affirmé le chef adéquat.

«*La société distincte, a-t-il poursuivi, c'est d'abord et avant tout du monde, un peuple et ses enfants qui la renouvellent avec l'apport de l'immigration qui vient s'intégrer à la société d'accueil*».

M. Dumont a bâti son argumentation à partir du *Rapport 2001 de l'Institut de la statistique du Québec sur la situation démographique au Québec*, dans lequel il est démontré que le taux de fécondité par femme est à 1,44 enfant, un des plus faibles au monde. Seule l'Italie (1,22), l'Allemagne (1,36), le Japon (1,40) et la Russie (1,17) ont un indice de fécondité inférieur. Les États-Unis dominent avec un taux de 2,08.

Les statistiques démontrent, entre autres, que le nombre de naissances en 2001 atteindra 72 000. Il faut remonter à 1908, alors que la population québécoise était de 1,9 million d'habitants, pour retrouver une telle performance.

«*Cette situation m'incite à lancer un cri d'alarme*, a affirmé M. Dumont, d'autant plus que la population québécoise vieillit plus rapidement que partout ailleurs dans le monde, à l'exception du Japon, et que notre situation, à ce chapitre, est deux fois plus radicale qu'aux États-Unis, en France, en Allemagne, au Royaume-Uni, et une fois et demie plus abrupte que dans le reste du Canada.»

La question du vieillissement est aussi très inquiétante, selon des données du Conseil du trésor reprises dans le rapport Clair sur le système de santé.

Au Québec, il faudra 29 ans pour faire passer de 12 à 24 % la part de la population dans la catégorie des personnes âgées de 65 ans et plus. Dans le reste du Canada, il faudra 44 ans; en Suisse, 53 ans; en Suède et en Allemagne, 62 ans; au Royaume-Uni, 63 ans; et en France, 64 ans.

«*Au Québec*, a noté le chef adéquat, en l'espace d'une génération, la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus aura doublé, ce qui rend d'autant plus alarmant la baisse du taux de natalité et l'effondrement du nombre de naissances.»

Cette situation, selon M. Dumont, remet en question l'ensemble des politiques familiales et le régime fiscal québécois qui encourage peu les jeunes couples à procréer.

«*Les transformations majeures imposées aux régimes d'aide aux familles*, a indiqué le chef de l'ADQ, pour tenter de créer un monopole étatique de services de garde en pensant que ce serait la façon d'aider la famille, ne fonctionnent pas.»

Le poids du Québec dans le Canada, qui diminue depuis 1966, est descendu au-dessous de 25 % en 1994 pour se situer à 23,8 % en 2001. Celui de l'Ontario, par contre, se situe à 38,2 %. En 1986, ces proportions étaient de 25,7 % (Québec) et de 36 % (Ontario).



Mario Dumont

Élections: rien ne presse, dit Pauline Marois

PRESSE CANADIENNE

Québec — Les prochaines élections générales au Québec pourraient n'avoir lieu que dans deux ans, soit à l'automne 2003.

Rien ne presse, estime la vice-première ministre, Pauline Marois, en précisant que le gouvernement «*pourrait fort bien utiliser les deux prochaines années*» qui restent au mandat actuel. «*Nous avons été élus le 30 novembre 1998, il y a tout juste trois ans. Il reste donc deux ans.*

Daniel Johnson est resté au pouvoir durant quatre ans et 11 mois et la Constitution nous permet cinq ans et 15 jours.»

«*On pourrait fort bien utiliser encore les deux prochaines années et, dans cette perspective-là, le premier ministre pourrait vouloir songer à un remaniement*», a-t-elle déclaré lors d'une entrevue avec la Presse canadienne, à Québec, cette semaine.

Cela risque évidemment d'attrister le chef libéral Jean Charest, qui réclame des élections générales en

2002 depuis plusieurs semaines.

L'horizon est donc largement ouvert au premier ministre Bernard Landry, qui pourrait procéder à un remaniement important de son cabinet en 2002 et donner un nouveau souffle à son gouvernement. Mme Marois y est d'ailleurs favorable.

«*Que le premier ministre veuille rebrasser un peu les cartes, c'est légitime et c'est à lui de le faire, mais je crois que ce serait une idée intéressante*», dit-elle.

Bernard Landry a effectivement peu touché au cabinet dont il a hérité de son prédécesseur, Lucien Bouchard, en mars dernier. Il pourrait cette fois y mettre sa touche personnelle et donner plus de responsabilités à sa recrue Richard Legendre, sortir François Legault du purgatoire de l'Éducation ou puiser dans ses réserves d'arrière-banc.

«*Qu'il veuille, après neuf mois, faire des ajustements, je pense que ce serait légitime pour lui, s'il le juge né-*

cessaire. Mais voudra-t-il faire plus que des ajustements? C'est à lui de décider», a ajouté Mme Marois.

La ministre des Finances «*adore*» son nouveau job. Son dernier budget est populaire et cela incitera sans doute Bernard Landry à la reconformer dans ses fonctions. Mais rien n'est sûr en politique. «*Moi, j'adore ça, et je ne pense pas avoir fait un trop mauvais job, mais c'est la prérogative du premier ministre*», rappelle prudemment Mme Marois.

EMBALLEZ-VOUS POUR UNE JAGUAR
Événement des Fêtes

Jusqu'au 31 décembre

Quelle sera votre récompense après votre visite à notre événement des Fêtes «*Emballez-vous pour une Jaguar*», pour y acheter une Jaguar en cadeau? Une vénération sans faille et des larmes de reconnaissance.



X-TYPE 2002

3,9 %

Location-bail jusqu'à 48 mois sur tous les modèles X-TYPE 3.0 2002 à transmission intégrale de série en inventaire. Aucun dépôt de garantie requis.

S-TYPE 2002

3,9 %

Location-bail jusqu'à 48 mois sur tous les modèles S-TYPE 3.0 et 4.0 2002 avec groupe Sport en option en inventaire. Aucun dépôt de garantie requis.



www.jaguar.ca

L'art de la performance | JAGUAR

*Sur approbation du crédit, offre de financement/credit de 3,9 % pendant une durée maximale de 48 mois sur les modèles X-TYPE 3.0 et S-TYPE 3.0 et 4.0 avec groupe Sport en option pour un locataire au détail admissible. Exemple : location-bail d'une X-TYPE 3.0 avec peinture métallisée, toit ouvrant vitré et groupe Climat pour 699,00 \$ par mois à un taux annuel de location de 3,9 % et un bail de 39 mois pour un locataire au détail admissible, avec versement initial de 3 897,36 \$ ou échange d'une valeur équivalente, sur approbation du crédit. Obligation locative totale de 31 158,36 \$, valeur résiduelle de 27 713,40 \$. Coût total au comptant sans location-bail de 53 295 \$. Coûts d'emprunt de 5 576,76 \$ ou 10,5 %. Calcul présenté à titre d'exemple seulement. Certaines conditions et une limite de 52 000 km sur 39 mois s'appliquent. Des frais de 25 cents du km, plus taxes applicables, s'appliquent au kilométrage excédentaire. Un versement initial ou un échange d'une valeur équivalente peuvent être exigés en fonction de l'approbation du crédit. Première mensualité et fret (670 \$) exigés. Cette offre de financement/credit ne peut pas être combinée avec d'autres. Elle ne comprend pas les frais d'immatriculation, l'assurance, les frais administratifs ni toutes les taxes applicables. Les concessionnaires peuvent louer à un prix inférieur. Offre d'une durée limitée, qui peut être annulée à tout moment sans préavis. Demander tous les détails à un concessionnaire. Pour obtenir l'adresse du concessionnaire le plus proche, appeler le 1-800-4-Jaguar ou visiter le site www.jaguar.ca.

Jean-Étienne Poirier

Cent jours sous le ciel de la Mongolie



Jean-Étienne Poirier a séjourné en Mongolie afin de participer à la mise sur pied d'une école de cirque pour jeunes en difficulté. Ce regard de l'intérieur, dans un univers où la tendresse côtoie la cruauté, donne à cet ouvrage une perspective qui transcende les frontières culturelles.

SEPTENTRION
www.septentrion.qc.ca

• LES ACTUALITÉS •

PERSPECTIVES

Une découverte qui soulève son lot de questions

Pauline Gravel
Le Devoir

Paris — Les teneurs en toxine Bt retrouvée dans les sédiments du Saint-Laurent ne sont peut-être pas énormes mais leur seule présence a suffi pour surprendre, voire ébranler de nombreux scientifiques qui croient que cette découverte devrait donner lieu à des recherches plus approfondies.

Le professeur Jean-François Narbonne, de l'Université de Bordeaux, relatait cette «*observation québécoise*» lors de la conférence qu'il donnait plus tôt cette semaine dans le cadre d'un colloque international sur les OGM et l'alimentation à l'Institut Pasteur. Le Devoir a rapporté la nouvelle mardi.

Depuis, des scientifiques ont minimisé l'importance de cette révélation. Le professeur Narbonne avait pris connaissance des résultats de l'étude décrivant une accumulation de la toxine Bt dans les sédiments du Saint-Laurent à l'embouchure du Richelieu lors du congrès de l'International Symposium of Toxical Assessment, qui s'est tenu à Québec en août dernier. L'étude en question a été effectuée par six chercheurs d'Environnement Canada et de

l'Institut de recherche en biotechnologie au cours de la saison agricole 2001.

Les résultats de l'étude menée par l'équipe québécoise ont alerté les scientifiques car «*nous avions toujours pensé que la toxine Bt était rapidement dégradée puisqu'il s'agit d'une protéine*», a déclaré au Devoir, hier, Jean-François Narbonne. En effet, les bactéries du sol décomposent les protéines, qui leur servent de sources d'acides aminés. Et c'est par le même processus que les cadavres se désintègrent et disparaissent puisqu'ils constituent aussi d'importantes sources de composés azotés (protéines), explique le scientifique.

«*Comme la toxine Bt est un pesticide protéinique et d'origine naturelle (synthétisé par la bactérie Bacillus thuringiensis (Bt)), on ne devrait pas en trouver du tout dans le sol et les sédiments. Or on en a retrouvé*», a-t-il poursuivi. Même s'il ne s'agit que de traces, on en a tout de même trouvé!

Autre observation inquiétante relevée dans l'étude québécoise: les vers de terre accumulent l'insecticide Bt dans leurs tissus et celui-ci semble toxique puisque leur poids corporel décroît en fonction de la concentration de toxine.

«*Tous ces résultats sont bien sûr préliminaires mais ils soulèvent de nom-*

breuses questions et nous montrent que nous n'avons pas de réponses sur tous les risques potentiels. Il faut donc faire des études plus poussées et soumettre cet OGM à une évaluation plus rigoureuse que celle qu'on lui a réservée», a déclaré le professeur Narbonne.

Le fait que la toxine Bt ne disparaisse pas du sol aussi vite qu'on l'imaginait pousse le scientifique de Bordeaux à faire un rapprochement avec le prion, la fameuse protéine responsable de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ou maladie de la vache folle), qui elle aussi persiste plus longtemps que prévu dans le sol. Les bactéries bouderaient donc cette autre manne d'acides aminés.

Jean-François Narbonne s'interroge ainsi sur le devenir des racines du maïs Bt qui sont laissées dans le sol après la récolte. «*Alors que les feuilles, la tige et les épis sont récoltés, un tiers de la plante reste dans le sol*», précise-t-il. Or toutes les cellules de cette dernière portion du plant de maïs regorgent de toxines et contiennent le gène Bt. Et comme les cellules mettent plus de temps à se dégrader, il y a un phénomène de rémanence [des toxines et du gène], une diffusion à retard.

Lorsque les cellules meurent et se dégradent, elles se cassent et libèrent la

protéine toxique du Bt et le noyau de la cellule contenant l'ADN, et en l'occurrence la séquence génétique du Bt, explique le toxicologue bordelais. «*Que se passe-t-il avec cette séquence compte tenu du temps de persistance dans le sol? Se transmet-elle à d'autres bactéries ou organismes vivants? Voilà une foule de questions qui surgissent mais auxquelles l'étude d'Environnement Canada et de l'IRB ne répond pas*», lance-t-il.

«*Si la toxine Bt est appliquée en aérosols au lieu d'être produite par la plante elle-même dans le cas du maïs transgénique Bt, la cinétique est différente. Il n'y a pas de rémanence car l'insecticide vaporisé est emporté avec les feuilles et la tige*», souligne le spécialiste, qui recommande des études comparatives entre des parcelles de maïs transgénique Bt et des parcelles de maïs non transgénique traité au Bt en aérosol afin de voir comment les toxines sont relarguées dans le sol.

Lorsque l'on fait remarquer à Jean-François Narbonne que l'étude québécoise effectuée durant la saison agricole 2001 est une première en son genre, il admet que nous n'avons pas beaucoup de recul mais répète que l'insecticide Bt était néanmoins censé se dégrader rapidement...

EN BREF

La FPJQ prend la relève

(Le Devoir) — La Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) a relancé hier le site Internet que les journalistes du quotidien *The Gazette* avaient dû fermer à la suite de menaces de la part de leur employeur. Rappelons qu'à l'origine, 70 journalistes avaient créé un site pour protester contre la décision de CanWest Global d'imposer le même éditorial à tous ses quotidiens dans les principales villes du Canada. Les dirigeants du quotidien avaient alors émis une note menaçant de mettre à pied les journalistes qui continueraient à critiquer CanWest. Par son geste, la FPJQ veut soutenir la lutte des journalistes de la *Gazette* et leur liberté d'expression. Le site (www.fpq.org/canwest) sera mis à jour régulièrement.

Entente sur le logement social

(PC) — La ministre Louise Harel a obtenu ce qu'elle voulait en matière d'aide fédérale au logement social: 24 % des 680 millions disponibles plutôt que les 18,5 % qu'on lui offrait au départ. Par l'entente signée hier à Montréal, la ministre obtient en outre d'avoir la maîtrise d'œuvre des projets. «*Il appartient à Québec de recevoir, d'analyser et d'approuver les demandes pour la réalisation de l'ensemble des habitations. Nous allons cependant faire les annonces ensemble*», a déclaré la ministre, en présence du ministre Alfonso Galiano. Cette part québécoise (de 161,6 millions) représente 24 %, un gain historique pour le Québec, qui n'obtenait jusqu'à maintenant que 18,5 % des dépenses fédérales en matière d'habitation. Cet apport fédéral permettra la construction au cours des deux prochaines années de 6500 logements destinés en majorité à des ménages québécois à faibles revenus. Le Québec, de concert avec les municipalités, engagera pour ce faire le même montant que le fédéral.



Desjardins

DESJARDINS, PARTENAIRE DES RÉGIONS

C'est en Gaspésie que le nouveau
Centre de gestion Desjardins
des prêts étudiants sera implanté.

Création de près de 100 emplois

Engagement financier de 1,2 million

Amélioration de la qualité des services
aux étudiants québécois

Être membre Desjardins,
c'est aussi prendre part au mieux-être
économique et social de tout le Québec.

• LES ACTUALITÉS •



Les stocks de sols contaminés sont recouverts d'une bâche pour en contrôler l'humidité, mêlés à différentes sources de matière organique et régulièrement retournés pour stimuler l'ardeur des microtravailleurs biologiques qui en décomposent les molécules toxiques.

Sols contaminés

La bactérie mangeuse d'hydrocarbures

Les sites de décontamination profiteront de leurs investissements dans les nouvelles technologies de biodégradation

LOUIS-GILLES
FRANCEUR
LE DEVOIR

Le traitement des sols contaminés devrait prendre le pas, en 2002, sur leur enfouissement pêle-mêle en raison de la nouvelle norme qui entrera en vigueur à la première moitié de janvier et qui interdira l'enfouissement dans les cellules dites «à sécurité maximale» des sols trop fortement contaminés.

C'est ce qu'estiment les hauts fonctionnaires et plusieurs gestionnaires des quelque vingt entreprises déjà équipées pour traiter les sols contaminés aux quatre coins du Québec.

Au ministère de l'Environnement, Madeleine Caron, directrice des politiques du secteur industriel, et Pierre Vézina, le responsable des lieux contaminés, disent que certains propriétaires de cellules d'enfouissement à sécurité maximale, comme Horizon, en Mauricie, songent déjà à s'équiper de plates-formes de traitement. D'autres promoteurs se pointent aussi dans la course puisque les propriétaires de sols contaminés devront dorénavant les décontaminer jusqu'à un certain point avant de les enfouir.

En l'an 2000, la vingtaine d'entreprises spécialisées dans le traitement des sols a obtenu 40 % de ce marché lucratif avec des commandes pour décontaminer un total de 213 000 tonnes de sols. Par

ce qu'aucune concentration maximale n'était imposée aux sols voués à l'enfouissement, les sites récoltaient la part du lion, soit 60 %, avec un total de 320 304 tonnes. Les nouvelles règles pourraient inverser ces proportions puisque l'enfouissement sans traitement sera réservé aux sols contaminés n'excédant pas les concentrations édictées pour 208 toxiques. Le règlement adopté en juillet dernier s'appliquera aux sites autorisés à compter du 11 janvier prochain.

«C'est normal que les entreprises qui ont plusieurs années d'expérience dans le traitement des sols contaminés soient favorisées par le nouveau système puisque ce sont celles qui ont investi pour prendre de l'avance dans ce domaine», explique Serge Loubier, porte-parole de GSI Environnement, une entreprise de Sherbrooke qui allie sur un même site une aire d'expérimentation de nouvelles technologies de biodégradation et un site de traitement conventionnel, autorisé à recevoir jusqu'à 25 000 mètres cubes par an, ce qui peut, selon la densité des sols, représenter jusqu'à 50 000 tonnes de sols contaminés.

GSI n'est toutefois pas la première à se lancer dans cette filière où les mécanismes naturels de biodégradation et de biofiltration sont mis à profit pour réduire les charges polluantes. Entre 1990 et 1992, une première expérience de *land farming*, selon l'expression

consacrée aux États-Unis, avait été menée dans la région du Saguenay pour décontaminer les sols du vieux port de la ville de Chicoutimi.

Les installations de traitement comprennent d'abord une aire bétonnée, étanche, qui facilite le captage des lixiviats et des écoulements. Les sols à traiter contiennent généralement de l'essence provenant de vieilles stations-service, des huiles légères ayant fui des systèmes de chauffage, voire des huiles plus lourdes, généralement associées aux activités industrielles.

Procédé en deux temps

Selon Arnold Ross, de GSI Environnement, le procédé fonctionne en deux temps. Les sols contaminés sont généralement enrichis de diverses sources de carbone pour créer un milieu propice au développement des bactéries macrophages (de grosses gourmandes) qui s'y trouvent à l'état naturel. On ajoute ainsi, selon les besoins, du compost, des résidus de pâtes et papiers, des boues déshydratées de papeteries, de fosses septiques ou d'origine municipale, voire d'autres résidus industriels riches en oligoéléments ou en sucres. Ces résidus sont aussi utilisés avec des matériaux dits structurants, comme du bran de scie, des écorces de bois, de la tourbe ou des feuilles.

Les sols sont recouverts d'une bâche étanche pour limiter les apports d'eaux de pluie et, sur-

tout, empêcher la libération dans l'atmosphère des composés organiques volatils (COV) de ces hydrocarbures, i.e. les vapeurs d'essence ou d'huile. Non seulement toxiques, ces COV sont aussi des gaz précurseurs du smog. Les gaz emprisonnés sous les bâches sont ensuite récupérés et passés au travers de la tourbe active, qui contient suffisamment de carbone et de bactéries pour biodégrader et fixer ces molécules hyper-volatiles. D'autres entreprises utilisent à ce stade précis du charbon activé pour capter les émissions de COV.

Ce type de traitement permet, explique Arnold Ross, de ramener les concentrations d'hydrocarbures, qui atteignent souvent de 10 000 à 15 000 parties par million (ppm), entre 500 et 3000 ppm. Plus les hydrocarbures sont légers, plus le traitement s'avère efficace.

Utilisation des sols

Les sols traités sont généralement utilisés comme matériel de recouvrement dans des sites d'enfouissement de déchets domestiques. Jusqu'à présent, la réglementation autorise l'utilisation de sols de catégorie B et moins, c'est-à-dire des sols dont l'usage est en principe limité aux activités industrielles. Cela autorise ainsi l'enfouissement de sols contenant jusqu'à 3500 ppm d'hydrocarbures. Si on parle de milliers de tonnes, cela peut représenter une forte quantité d'hydrocarbures, recon-

naît Arnold Ross, de GSI.

Mais avec le règlement annoncé — et attendu depuis des années — sur les sites d'enfouissement, le matériel de recouvrement provenant des centres de traitement devra contenir moins de 700 ppm d'hydrocarbures. En somme, les sols devront être de catégorie A, soit la plage acceptable pour les usages en milieu résidentiel. Les sols en contenant davantage seront réservés aux cellules d'enfouissement à sécurité maximale.

Certains procédés de traitement peuvent décontaminer des sols contenant des métaux lourds: on concentre généralement les métaux par un lavage. La partie nettoyée est réutilisée et le reste est traité comme déchet dangereux.

Le plus critique des traitements cible les organochlorés, soit des sols contenant des BPC, des dioxines et des furannes. La difficulté, ici, n'est pas de recruter des bactéries volontaires et efficaces pour ce type de travail. Le vrai problème, explique Pierre Vézina, du MENV, c'est d'avoir un procédé permettant de capter toutes les émanations de ces toxiques aussi volatils que dangereux. Sinon, on transfère le problème ailleurs, ce qui explique que tout promoteur intéressé par cette technologie au Québec devra passer le test de l'étude d'impacts et de l'audience publique. Jusqu'ici, personne n'a osé, probablement parce que la filière de l'incinération est jugée

Déchets biomédicaux

Le Québec sait aussi se servir de la poubelle des autres

LOUIS-GILLES
FRANCEUR
LE DEVOIR

Le Québec, où on se plaint souvent d'être la poubelle des autres, exporte depuis quatre ans vers le Nouveau-Brunswick et les États-Unis la totalité de ses déchets biomédicaux anatomiques.

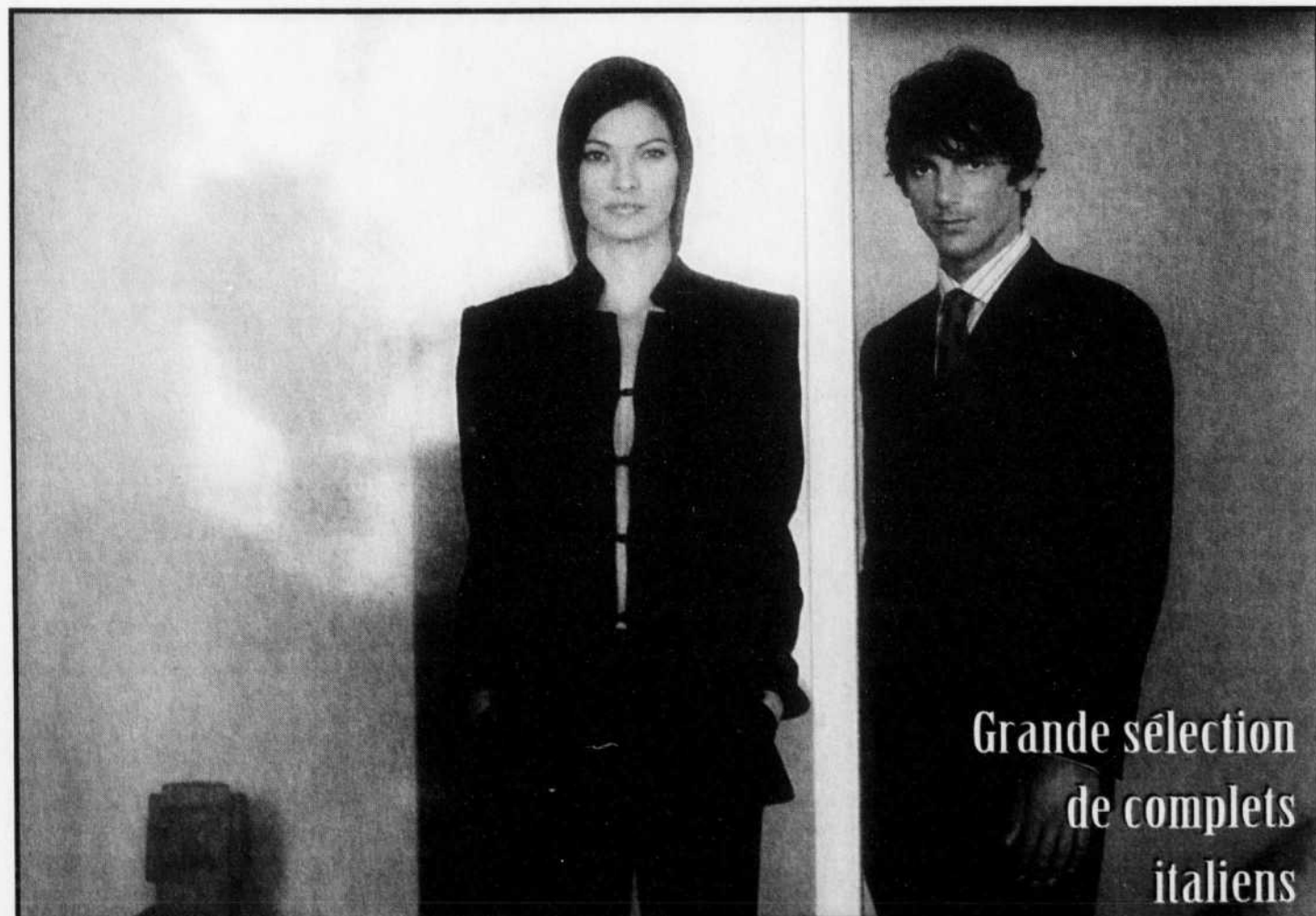
C'est ce qu'a indiqué hier au Devoir le chef du Service des matières dangereuses au ministère de l'Environnement (MENV) du Québec, Jean-Marc Jalbert, qui a précisé que les deux entreprises spécialisées dans la collecte des déchets anatomiques au Québec utilisent «assez peu» les trois incinérateurs ontariens spécialisés.

Il y a quelques jours, l'Ontario annonçait qu'elle fermerait les incinérateurs de ses hôpitaux, comme l'a fait le Québec en 1992, et définirait ses premières règles sur le transport, la manipulation et le traitement des déchets biomédicaux.

La province voisine compte 44 hôpitaux qui incinèrent sur place les 1400 tonnes de déchets biomédicaux auxquels s'ajoutent même quelque 700 tonnes de déchets solides urbains. La majorité des incinérateurs ontariens ont plus de 20 ans. Ils devront disparaître en moins d'un an après la promulgation du futur règlement de cette province. L'incinération en vrac dans ces vieux équipements des déchets anatomiques et non anatomiques (seringues, lamelles, contenants, etc.) fait de cette filière la 13^e source en importance de mercure en Ontario et la source la plus importante de dioxine, l'une des molécules les plus dangereuses actuellement connues. Les rejets de dioxines de cette filière en font la huitième en importance sur le plan national. Elle est responsable du quart des émissions ontariennes de dioxines.

Le Québec, a précisé Jean-Marc Jalbert, est doté depuis 1992 d'un règlement qui fait en substance ce que l'Ontario annonce pour la prochaine année. Avec, toutefois, une nuance: on n'a ici aucun chiffre récent sur les quantités de déchets biomédicaux générées par le milieu hospitalier, les cliniques et le réseau des pharmacies. Les derniers chiffres remontent à la commission Charbonneau sur les déchets dangereux, laquelle, dans son rapport de 1989, évaluait entre 6000 et 9000 tonnes le volume total des déchets biomédicaux québécois.

De son côté, en 1989, le ministère de l'Environnement avait évalué le total des déchets biomédicaux, hôpitaux et cliniques, mais sans les pharmacies, à 4400 tonnes par an.



Grande sélection
de complets
italiens

399\$ et plus

Pour Lui
Centre de
Commerce Mondial
281-7999
5107, av. du Parc
277-7558

Pour Elle
277, av. Laurier O.
270-6154
Centre de
Commerce Mondial
844-9125

doice doice
DANNA UOMO

SERVICE À LA CLIENTÈLE

LE DEVOIR

Horaires du temps des Fêtes

Lundi, 24 décembre : 7h30 à 12h00 ***
Mardi, 25 décembre : FERMÉ
Mercredi, 26 décembre : FERMÉ
Jeudi, 27 décembre : 7h30 à 16h30
Vendredi, 28 décembre : 7h30 à 16h30

***Pour être en vigueur le 27 décembre, les demandes d'arrêt temporaire de livraison par camelot doivent nous parvenir au plus tard le 24 décembre avant 10h00.

BIJOUTERIE MARCEL ANDRÉ
Le spécialiste diamantaire.

Diplômé G.I.A. / Atelier Sur Place

RIEN À PAYER
AVANT 1 AN!
(DÉTAILS EN MAGASIN)

2 tons 14K

Prix
1/4 carat 849\$
1/3 carat 1299\$
1/2 carat 2499\$

**SEIKO
RODANIA**

Comparez La Qualité

5415, rue Beaubien est, Montréal
(514) 376-2202 1-888-290-2202
www.marcelandre.com

• LE MONDE •

E N B R E F

**Tchéchénie :
le mandat de
l'OSCE réévalué
dans un an**

Vienne — La Russie a fait accepter hier à Vienne un calendrier pour le mandat de l'OSCE en Tchétchénie, ce qui pourrait permettre à Moscou de demander le retrait de la mission de l'organisation paneuropéenne à la fin de l'an prochain. La Russie a obtenu que le mandat en Tchétchénie de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe soit valable jusqu'au 31 décembre 2002, alors que celui-ci avait depuis 1995 une durée indéterminée. Cette modification contraindra l'OSCE à évaluer sa mission en Tchétchénie «avant la fin de l'année prochaine» avant une éventuelle reconduction en 2003, a expliqué le porte-parole. Lors de cette évaluation, qui devra être faite avant le 31 décembre 2002, la Russie «aura l'occasion de demander à l'OSCE d'éventuellement se retirer de Tchétchénie», a indiqué sous le couvert de l'anonymat une source proche de l'organisation.

**Une passion
menaçante**

Tokyo — Le responsable du service d'hygiène d'une localité de l'île de Kuyshu, au Japon, surnommé le «roi des détritus» en raison de sa passion pour son métier, a été arrêté cette semaine pour avoir menacé d'un couteau le patron d'un bar qui refusait de procéder au tri sélectif de ses déchets. La victime «ne traitait pas ses déchets comme il faut», a expliqué aux policiers de Kagoshima Mizuo Tamura, 55 ans, qui est poursuivi pour violation de la législation japonaise sur les armes. Le tri sélectif relève de règles très strictes au Japon, et Tamura a déjà été arrêté plusieurs fois par le passé pour avoir voulu les mettre en œuvre de façon peut-être un peu trop enthousiaste. «Il aime tellement son travail que tout le monde l'appelle "le roi des détritus"», explique son patron au quotidien *Mainichi Daily*, qui rapporte l'information.

**Bateau
arraisonné
dans la Manche**

Londres — La police antiterroriste britannique a arraisonné hier un cargo dans la Manche dans le cadre d'une «importante opération de sécurité», a annoncé la police. Cette intervention a été menée conjointement au large de la côte sud de l'Angleterre par des responsables des douanes et des membres de la Royal Navy. «L'équipage coopère entièrement et fait actuellement l'objet d'un interrogatoire, et le bateau a été soumis à une inspection», a déclaré la police dans un communiqué. Le bateau, qui venait de l'île Maurice, est censé transporter du sucre. Il a été arraisonné dans les eaux internationales vers 8h GMT, dans le cadre de ce que Scotland Yard a appelé une «baste opération de sécurité», sans donner plus de précisions quant à la nature de la menace.

**Accord
énergétique
américano-kazakh**

Washington — Les États-Unis et le Kazakhstan ont signé hier deux accords, dont l'un dans le domaine énergétique, à l'occasion de la visite à Washington du président Noursoultan Nazarbaïev, a annoncé le département d'État. La déclaration de partenariat énergétique, signée par le secrétaire d'État américain Colin Powell et son homologue kazakh Erlan Idrissov, doit promouvoir le développement des importantes réserves pétrolières du pays en accord avec les normes internationales. «Le Kazakhstan a le potentiel de devenir dans la décennie à venir la seconde nation exportatrice de pétrole au monde», a souligné le département d'État. Un accord a aussi été signé un accord sur les aspects techniques de la coopération dans le contrôle des armements.

**Le tunnel
du Gothard
est rouvert**

Zurich — Le tunnel du Gothard, reliant la Suisse à l'Italie, a été rouvert hier à la circulation des voitures, près de deux mois après une collision de camions suivie d'un incendie qui y avait causé la mort de onze personnes. Les camions pourront de nouveau emprunter le tunnel aujourd'hui selon une circulation alternée, évitant ainsi les coûteux itinéraires de déviation qu'ils devaient suivre depuis des semaines pour passer d'un pays à l'autre.

Proche-Orient

Le Hamas suspend les attentats

Une fusillade éclate entre des militants islamistes et les forces de l'ordre

REUTERS



Un militant islamiste brandit son arme pendant les funérailles d'un camarade.

Gaza — Le mouvement islamiste Hamas a annoncé hier la suspension des attentats suicide à l'intérieur d'Israël, mais le spectre d'une guerre civile palestinienne a été ravivé par une fusillade sanglante entre militants islamistes et forces de l'ordre.

La fusillade a fait au moins six morts et plus de 80 blessés dans le camp de réfugiés palestiniens de Jabalia, dans la bande de Gaza, rapportent des responsables hospitaliers.

Ces affrontements, les plus graves entre Palestiniens depuis 1994, illustrent les difficultés de l'Autorité palestinienne de Yasser Arafat, soumise à d'intenses pressions internationales pour qu'elle fasse arrêter des militants islamistes accusés d'attentats anti-israéliens.

L'autre grande organisation responsable de plusieurs attentats, le Jihad islamique, n'a pour sa part pas adopté la même stratégie que le Hamas, signe des divisions au sein même des factions les plus radicales.

L'annonce du Hamas, qui a laissé la porte ouverte à d'éventuelles attaques en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, n'a d'ailleurs pas convaincu l'Etat hébreu, selon lequel il s'agit d'un faux-semblant destiné à empêcher Arafat de sévir contre les milieux extrémistes.

Le gouvernement palestinien a au contraire salué cette «réponse positive importante» à l'appel au cessez-le-feu lancé dimanche par son président.

Dans un communiqué publié à l'issue du conseil des ministres hebdomadaire, le gouvernement palestinien ajoute que cette décision du Hamas «bloque le complot [du premier ministre israélien Ariel] Sharon pour frapper notre peuple et saboter le processus de paix».

«Nous déclarons la suspension des attaques martyres à l'intérieur du territoire occupé de 1948 et la suspension des tirs de mortier jusqu'à nouvel ordre», annonce le Hamas dans un communiqué. Saïd Saïam, haut responsable du Mouvement de la résistance islamique, a précisé que le Hamas garderait «son droit de résistance contre l'occupation et son droit de riposter à des crimes israéliens», sans donner davantage de précisions.

Manœuvre dilatoire ou acte sérieux?

Aux États-Unis, la Maison-Blanche a aussitôt exhorté le Hamas à cesser «toutes les activités terroristes, partout».

«Il [Arafat] a pris certaines mesures positives, a ajouté le porte-parole de la présidence américaine Ari Fleischer. Il en faut davantage pour mettre fin aux attaques terroristes.»

Les autorités israéliennes ont, elles, réservé des réactions diverses.

«C'est une décision tactique de la part du Hamas, qui est une organisation terroriste, a estimé Gideon Meit, haut responsable du ministère des Affaires étrangères. Je crois qu'il y a un accord, un accord tacite visant à repousser la répression pour l'instant.»

Mais le chef de la diplomatie israélienne, le travailliste Shimon Peres, a souligné qu'il fallait «juger» les Palestiniens «selon leurs actes». «Je dois dire que ce soir, l'Autorité palestinienne a réellement commencé à agir plus sérieusement. J'espère qu'ils vont continuer et instaurer réellement [...] un cessez-le-feu.»

Après avoir fait arrêter plusieurs dizaines de militants, Arafat a lancé dimanche un appel à la fin des attaques contre Israël.

Mais contrairement au Hamas, le représentant du Jihad islamique au Liban, Abou Imad al-Rifaï, a déclaré à Reuters que son organisation poursuivrait ses attentats contre Israël.

«Nous n'avons pas le choix. Nous ne sommes pas disposés à faire des compromis», a-t-il expliqué, précisant que cet affrontement n'était pas «limité géographiquement».

Les affrontements d'hier sont les derniers d'une série d'accrochages, ces derniers jours, entre les forces de l'Autorité autonome et des militants islamistes. Dans la nuit de jeudi à hier, un adolescent avait été tué et plus d'une dizaine de personnes avaient été blessées dans des incidents similaires, toujours à Jabalia.

Hier, la fusillade a éclaté lorsque des hommes armés ont fait feu sur un bâtiment de la police. Les forces de l'ordre ont riposté, et les personnes qui venaient de participer aux obsèques de l'adolescent ont dû se disperser pour échapper aux tirs.

**Desjardins**

DESJARDINS BAISSÉ LES TAUX D'INTÉRÊT SUR SES CARTES DE CRÉDIT VISA

Le Mouvement des caisses Desjardins est la première institution financière à poser un geste significatif en faveur de ses membres et clients.

Quand le marché est avantageux pour ses membres, Desjardins agit dans leur intérêt.

Joyeuses fêtes!
www.desjardins.com/cartes
1 800 363-3380

• LE DEVOIR •

LE MONDE

Investiture solennelle aujourd'hui à Kaboul

Une controverse éclate au sujet d'un raid meurtrier dans l'est de l'Afghanistan

AGENCE FRANCE-PRESSE

Kaboul — À la veille de l'entrée en fonction samedi d'un gouvernement transitoire en Afghanistan, des informations contradictoires ont circulé hier sur un bombardement américain meurtrier dans l'est du pays, visant al-Qaïda, selon Washington, et des notables, selon l'agence AIP.

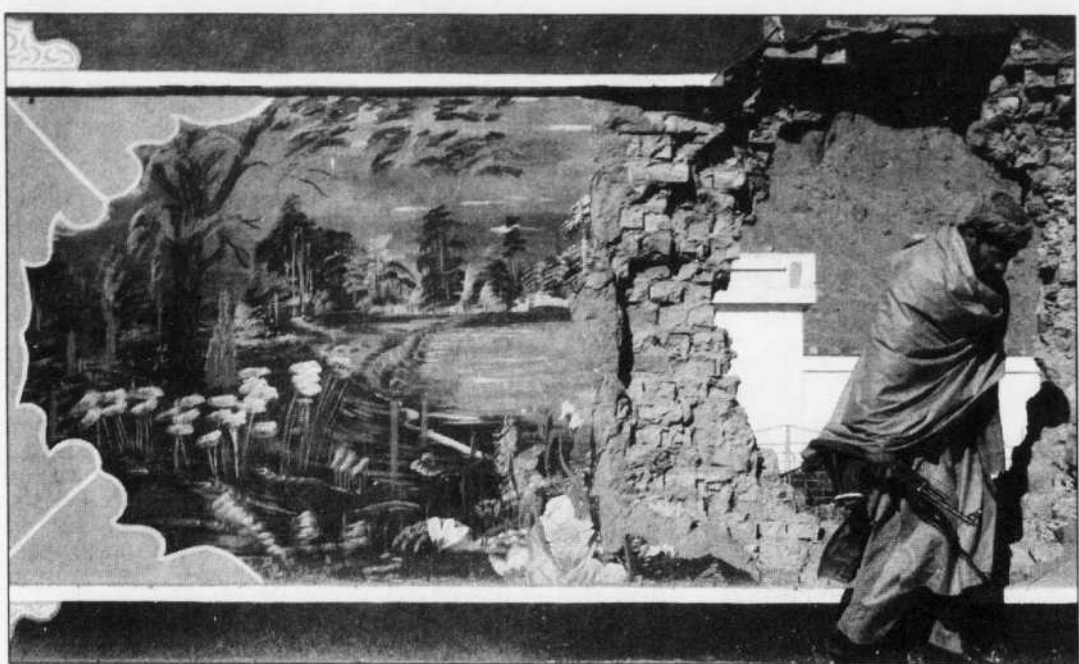
«Il y a eu de nombreux morts et nombre de véhicules endommagés», s'est félicité le secrétaire américain à la Défense Donald Rumsfeld, tandis qu'un porte-parole précisait qu'«un centre de commandement d'al-Qaïda et de talibans avait été frappé ainsi que le convoi qui en était parti». Le bombardement a eu lieu à Khost, au sud-ouest de Tora Bora (est), a précisé le lieutenant-colonel David Lapan.

Selon l'agence Afghan Islamic Press (AIP), cette attaque a tué jeudi soir 65 personnes se trouvant dans un convoi de notables et se rendant aux cérémonies d'inauguration du nouveau gouvernement afghan.

Le convoi était composé de chefs tribaux, d'anciens et de commandants, qui se rendaient à Gardez à Khost avant d'aller vendre à Kaboul. «Plusieurs anciens, des chefs et des commandants, figurent au nombre des victimes», a dit à l'AIP Sayed Yaqeen, de la Choura (assemblée) de la province de Pakhtia.

La cible, «à coup sûr militaire», avait été «identifiée par différents moyens de renseignement», selon le Pentagone, qui estime que l'information d'AIP, proche des talibans, «est fautive».

Marquant le premier déploiement de la Force internationale d'assistance pour la sécurité (ISAF) dans la capitale afghane, 30 Royal Marines sont entrés vendredi dans Kaboul, a annoncé un porte-parole militaire britannique. Mandatée par l'ONU, la force doit compter à terme dans la capitale et ses environs de 3000 à 5000 soldats. La Grande-Bretagne doit fournir 1000 à 1500 hommes à l'ISAF à laquelle contribueront aussi la France, l'Italie, l'Espagne, le Canada, la Turquie et l'Allemagne. Berlin a décidé



À Kandahar, un soldat entre sans frapper à l'intérieur du domaine du mollah Omar.

ADRES LATIF REUTERS

d'envoyer jusqu'à 1200 hommes, en un contingent conjoint avec les Pays-Bas et le Danemark.

Les premiers Britanniques seront rejoints samedi par 30 autres soldats, et leur première tâche sera d'assurer la sécurité de la cérémonie d'investiture du nouveau gouvernement, a déclaré à l'AFP le commandant Guy Richardson.

Composé de 30 membres, ce gouvernement dirigé par le Pachoune royaliste Hamid Karzaï est le produit d'un accord signé le 5 décembre à Bonn (Allemagne)

sous les auspices de l'ONU et de son représentant spécial pour l'Afghanistan Lakhdar Brahimi. Hamid Karzaï et ses 29 ministres doivent prêter serment et auront la lourde tâche de relever un pays plongé dans l'anarchie et ravagé par quelques 23 années de guerre.

«Demain est un grand jour pour l'Afghanistan, pour le peuple afghan, pour ses voisins et tous ceux impliqués dans ce processus», a dit Ahmed Fawzi, porte-parole de Lakhdar Brahimi. «C'est un événement bienvenu pour la paix et la stabilité dans une région trop

longtemps en conflit», a renchéri le porte-parole du département d'Etat américain, Richard Boucher.

Quelque 2000 invités, membres du gouvernement, personnalités afghanes et étrangères, assisteront aujourd'hui à Kaboul à partir de 11h à la cérémonie solennelle d'investiture. Parmi eux figurent les représentants des 31 provinces afghanes, des responsables onusiens et membres de la communauté internationale, dont le ministre pakistanais des Affaires étrangères, Abdul Sattar, et des représentants de la France, d'Allemagne, de Grande-Bretagne et des Etats-Unis.

Côté américain, Washington sera représenté par l'envoyé spécial américain pour l'Afghanistan James Dobbins et le général Tommy Franks, chef du commandement central américain et de l'opération militaire Liberté immuable lancée le 7 octobre en riposte aux attentats du 11 septembre.

Toujours en chasse de son instigateur présumé, Oussama ben Laden, les Etats-Unis ont déployé des renforts militaires — plusieurs centaines, selon les médias américains — dans la région de Tora Bora pour participer à l'anéantissement du réseau d'al-Qaïda, a indiqué Donald Rumsfeld.

Les commandos américains et les forces locales afghanes antitalibanes ont poursuivi hier le ratisage de la région. Un commandant local, Haji Hazrat Ali, a affirmé, mais sans préciser sur quoi se fondait cette information, que ben Laden «était toujours dans les montagnes» de Tora Bora. «Je ne sais pas où il est», a avoué de son côté le président américain George W. Bush, ajoutant qu'il était «un peu impatient» qu'il soit capturé.

Selon une chaîne de télévision italienne, la RaiTre, ben Laden a réussi à fuir au Cachemire avec l'aide des services secrets pakistanais.

Pour deux Américains sur trois, la guerre contre le terrorisme n'aboutira à une victoire qu'avec la mort ou la capture de ben Laden, selon un sondage publié hier par le Washington Post.

Et l'Irak?

Powell souffle le chaud; la presse, le froid

REUTERS

Washington — Le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, s'emploie dans une interview publiée hier à minimiser les informations selon lesquelles l'Irak serait la prochaine cible de la guerre américaine contre le terrorisme.

Un succès militaire en Afghanistan ne garantit pas un succès équivalent en Irak, dit-il dans l'interview au Washington Post: «Il s'agit de deux pays différents avec deux régimes différents, deux potentiels militaires différents». «Ils sont si différents que vous ne pouvez pas prendre le modèle afghan et l'appliquer aussitôt à l'Irak», ajoute-t-il.

Tout en minimisant les rumeurs sur une prochaine opération pour renverser le président Saddam Hussein, Powell déclare que l'Irak «reste en bonne place dans notre ordre du jour. Nous révisons régulièrement nos plans». «Mais je trouve qu'il est bien prématuré de dire "cela a marché ici, voyons dans quelle mesure cela pourrait se passer de la même manière en Irak"», estime le secrétaire d'Etat, qui était président de l'état-major interarmes américain sous le président George Bush senior, à l'époque de la guerre du Golfe.

George Bush junior a récemment averti le président irakien qu'en cas de non-acceptation d'un retour en Irak des inspecteurs en armements de l'ONU, «il en découlerait» les conséquences. Un sondage ABC News/Washington Post révèle que 72 % des Américains sont favorables à une extension à l'Irak de la guerre contre le terrorisme.

Mais depuis les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis, Colin Powell s'est opposé à toute riposte prématurée contre l'Irak, malgré les pressions des dirigeants du Pentagone pour que Bagdad soit considéré comme une cible, rappelle le Washington Post.

Plusieurs transfuges irakiens racontent, dans des interviews au contenu divulgué jeudi par la presse américaine, que l'Irak a renoué des sites prévus pour le stockage d'armes nucléaires, chimiques ou biologiques, et a dépêché à l'étranger une équipe de 30 saboteurs munis de faux passeports.

Le New York Times publie une interview d'un ingénieur du génie civil qui dit avoir participé à la rénovation d'installations secrètes, tandis que le magazine Vanity Fair publie une interview d'un ancien général des services secrets irakiens, concernant un commando secret qui a été entraîné «à commettre des sabotages, des actes de guérilla urbaine, des détournements et des meurtres».

Selon Vanity Fair, le transfuge Abou Zeinab al Kourairy, décrit comme un ancien proche collaborateur de Oudaï, fils de Saddam Hussein, a dirigé un commando de 1200 hommes appelé «Les attaquants». Sur les ordres de Oudaï, dit-il à Vanity Fair, il a mis sur pied une équipe de 30 «attaquants», leur fournissant de faux passeports grâce à la complicité d'un responsable corrompu des Emirats arabes unis.

Les yeux des Kaboulis ne sont pas accoutumés à la paix

Certains craignent que Rabbani ait des «espions partout»

FLORENCE AUBENAS LIBÉRATION

Kaboul — Tout le monde le dit. Le répète. Vous voulez l'entendre encore? «C'est la liberté à Kaboul». Ce samedi, une cérémonie officielle intronisera le gouvernement de transition constitué sous l'égide des Nations unies à Bonn le mois dernier, marquant solennellement la fin du régime taliban. Mais, à la veille de la fête, la capitale parle de sa joie avec un regard grave et de sa liberté avec un air traqué.

«Cela fait 22 ans que nous sommes dans l'obscurité des guerres. Nos yeux ne sont plus accoutumés au visage de la paix. Est-ce bien le sien?», explique Hamid Wadi, un docteur. Il n'est pas sûr d'aller à la cérémonie. «Nous ne savons même pas si la population sera autorisée à s'approcher du centre». Alors, samedi, Wadi a prévu «de se disputer avec [sa] femme et [ses] filles». «Comme d'habitude, depuis que les talibans sont partis: elles veulent voir une vidéo romantique indienne et moi, Jean-Claude Vandamme. Pendant cinq ans, c'était interdit. Et moi, je n'irai tranquillement dans le centre de Kaboul que lorsqu'il y aura au moins 5000 soldats internationaux dans les rues.»

La menace

Car, davantage que les nouvelles autorités politiques, c'est l'arrivée de la force multinationale, dont le principe fut également établi à Bonn, que guette la capitale.

«Quand les mollahs se sont enfuis, nous nous sommes sentis vraiment délivrés. Mais heureux, je ne le dirais pas. Les moudjahidins de l'Alliance du Nord qui ont pris possession de la ville, nous les connaissons: ce sont eux qui, au pouvoir [1992-96], nous ont bombardés, terrorisés, tués. Et...»

La porte qui vient de s'entre-bâiller a brisé net l'éloquence de l'instituteur Abdul. Sa bouche s'ouvre et se ferme mais plus aucun son n'en sort. Ses yeux s'écarrissent sur un de ses collègues qui vient d'entrer dans la classe de cette petite école de Kaboul. Le silence s'éternise. «Enfin, c'est la paix», conclut l'instituteur Abdul. Dans la cour, un groupe de professeurs murmure. «L'homme qui nous a interrompus est un partisan de Burhanuddin Rabbani. Il faut être prudent: qui sait comment les choses vont tourner?»

Président durant la période des moudjahidins, Rabbani a, dès la défaite des talibans, immédiatement repris son siège. «Et jamais plus il ne s'en serait levé s'il n'avait pas eu les B52 américains au-dessus de la tête», commente un professeur. Samedi, Rabbani doit remettre les clés de la présidence au successeur que la conférence de Bonn lui a désigné: Hamid Karzaï, un pashtoun dévoué au vieux roi afghan Zaher Shah, en exil à Rome depuis 1973. Si les Occidentaux, de plus en plus nombreux dans la capitale afghane, considèrent Rabbani comme un personnage hors jeu, il provoque aujourd'hui chez beaucoup de Kaboulis des sentiments bien plus tranchés que l'évocation du mollah Omar

ou d'Oussama ben Laden. «Les talibans ont déguerpé et, de ce côté-là, rien à craindre dans l'immédiat. La menace, c'est Rabbani qui fera tout pour faire échouer le processus. Il a des espions partout, très dangereux. Nous voulons la paix avant tout. Donc la force internationale. J'espère qu'ils seront au moins 6000 hommes», estime un commerçant du bazar.

Sur le trottoir d'en face, un soldat tadjik de l'Alliance du Nord cherche brutalement sur son épaule la Kalachnikov qui n'y est plus, depuis les consignés de désarmement il y a deux jours. A la seule mention du nom de Rabbani, il y a vu «un manque de respect» envers l'ex-président. Or, il est Tadjik du nord, comme lui, de la même région près du Tadjikistan: «Donc forcément, je n'ai confiance qu'en lui.»

Prière à l'Occident. Devant un bâtiment majestueux et désert, rongé par la guerre, un très vieux homme monte la garde. «Sans cette force internationale, nous n'y arriverons jamais», dit-il. En 20 ans de guerres successives, 15 personnes de sa famille sont mortes et, aujourd'hui, il veille seul sur l'ancienne ambassade d'Australie à Kaboul, évacuée voilà douze ans. «En 1992, les moudjahidins ont pillé le meilleur, les horloges, les tapis de soie. En 1996, il ne restait plus que la vaisselle et les choses ordi-

naires lorsque les talibans sont venus à leur tour. Ils les ont emportés.» Cette fois, le 13 novembre, quand les moudjahidins sont revenus le soir de leur victoire, «je leur ai dit, prenez le marbre par terre, prenez les murs, prenez-moi. Vous n'avez laissé rien d'autre. Tous les soldats afghans boivent l'eau de la même fontaine. Je vous en prie, que l'Occident nous envoie des hommes. Au moins 10 000.»

«Problème de place».

Toujours en négociation, cette force multinationale sous le contrôle de l'ONU reste le point le plus épineux des accords de Bonn, traçant une ligne de fracture à l'intérieur d'une situation déjà complexe.

D'un côté, on trouve les «guerriers», les Etats-Unis et l'Alliance du Nord qui s'est vu attribuer la majorité des ministères. «Il n'est pas question que ce contingent dirige les affaires de sécurité du pays, ou fasse usage de la force», a ainsi lancé le général Mohamed Qasim Fahim, nouvellement nommé à la

Défense et soucieux de donner à ses troupes la légitimité militaire dans un pays morcelé en bastions tenus par des chefs de guerre rivaux. Pour lui, pas question d'un déploiement hors de Kaboul, et, dans la capitale même, pas de patrouilles, uniquement une sur-

veillance des bâtiments officiels et internationaux. Le tout, avec le moins d'hommes possible pour le moins de temps possible.

Le son est sensible même chez les Américains pour des raisons différentes. «Nous considérons que notre priorité ici reste la guerre contre ben Laden et al-Qaïda, estime un diplomate de Washington. L'Afghanistan n'est pas un pays avec des structures militaires extensibles et une troupe multinationale importante créerait sans doute un problème de place.» Le seul site accessible reste un aéroport près de Kaboul, actuellement base arrière pour les opérations sur Tora Bora. Et le Pentagone n'est pas pressé de le partager avec d'autres troupes qui gêneraient ses mouvements.

En face, les Européens et la majorité des autres partis de la coalition gouvernementale poussent dans l'autre sens. Les premiers au nom d'une stabilité régionale et nationale, les seconds par crainte d'une omnipotence de l'Alliance du Nord.

Samedi, dans les rues de Kaboul, au terme d'un premier round de pourparlers, il y aura en guise de force multinationale un contingent britannique de 300 hommes. Ils se déploieront autour des lieux de cérémonie, un geste symbolique de la communauté internationale «pour prouver qu'elle ne se désengage pas», explique un des négociateurs européens. Fawzi Ahmed, porte-parole des Nations unies à Kaboul, plaisante: «J'espère que cette force sera entièrement déployée avant la fin de son mandat dans six mois.»

Le Pakistan rassure la Chine après son rapprochement avec les Etats-Unis

Les mouvements de troupes indiennes inquiètent Islamabad

REUTERS

Pékin — Le président pakistanais, Pervez Musharraf, a rencontré hier de hauts dirigeants politiques et militaires chinois, au deuxième jour de sa visite en Chine destinée à conforter l'amitié entre les deux pays, sur fond de tension entre Islamabad et l'Inde et de rapprochement entre le Pakistan et les Etats-Unis.

Le général-président, qui doit rester cinq jours en Chine, a été accueilli hier par les grands sourires et la longue poignée de main du ministre de la Défense chinois, Chi Haotian. Musharraf a évoqué la visite qu'avait effectuée Chi Haotian au Pakistan en février 1999 et estimé que l'amitié sino-pakistanaise était «plus profonde que les océans et plus haute que les montagnes».

Musharraf s'emploie à convaincre ses hôtes chinois que la relation d'amitié qui unit les deux pays depuis un demi-siècle est solide comme le roc, bien qu'Islamabad se soit rangé du côté des Américains dans leur guerre contre al-Qaïda et les talibans, ce qui a conduit au déploiement de «marines» dans l'arrière-cour de la Chine, en Asie centrale.

Le président pakistanais n'a fait aucune déclaration publique à Pékin sur les tensions actuelles entre son pays et l'Inde. Il a préfé-

ré, comme lors de sa rencontre avec le président Jiang Zemin peu après son arrivée, mettre l'accent sur le fait que les relations avec la Chine demeurent «la pierre angulaire de la politique étrangère du Pakistan».

Il a également rencontré, hier, le premier ministre Zhu Rongji et devait s'entretenir dans la foulée avec le président du parlement, l'ancien premier ministre Li Peng, et avec le vice-président chinois Hu Jintao, probable successeur de Jiang Zemin à la tête du pays le plus peuplé au monde.

La visite de Musharraf, sa première en Chine depuis qu'il a pris fait et cause pour l'Amérique après les attentats du 11 septembre, vise à renforcer les relations économiques et à trouver une nouvelle équation stratégique en Asie centrale après la défaite des talibans en Afghanistan. Confrontée à une baisse de son influence en Asie centrale, la Chine a considéré avec quelque inquiétude la soudaine amitié de Musharraf pour les Etats-Unis, après les attentats.

Ainsi, soucieuse de se garder les faveurs d'Islamabad, Pékin a accordé un surcroît d'aide économique à son vieil allié. Jeudi, sous les yeux des chefs d'Etat des deux pays, des responsables ont signé sept accords économiques et techniques bilatéraux.

La Chine, qui contrôle elle-même une

bande de territoire du Cachemire, joue également un rôle de modérateur dans la région. Elle a exhorté l'Inde et le Pakistan à faire preuve de retenue et à résoudre l'épineux problème frontalier via des négociations et non par les armes.

Cette semaine, en raison de l'aggravation de la tension, les armées indienne et pakistanaise ont échangé des tirs de mortier et de mitrailleuse le long de la ligne de cessez-le-feu. L'Inde a imputé à des militants séparatistes cachemiris soutenus par le Pakistan l'attaque sanglante menée la semaine dernière contre le parlement de New Delhi.

Le Pakistan s'est dit vivement préoccupé hier par les mouvements de l'armée indienne qui lui ont été signalés à la frontière indo-pakistanaise, estimant que ce développement aggravait les tensions actuelles et contraignait Islamabad à prendre des mesures appropriées.

De son côté, l'Inde a déclaré que ces mouvements de troupes constituaient une mesure de précaution et une réponse à une «vaste» mobilisation militaire qu'elle dit avoir constaté côté pakistanais.

Les tensions entre les deux pays, traditionnellement hostiles, se sont amplifiées ce mois-ci. L'Inde a demandé au Pakistan d'interdire deux groupes armés basés sur son

sol et d'arrêter leurs dirigeants, qu'elle accuse d'être impliqués dans un attentat suicide contre le parlement indien dans lequel 14 personnes ont péri le 13 décembre dernier.

Hier, New Delhi a annoncé par ailleurs qu'il rappelait son haut commissaire en poste au Pakistan en raison de ce qu'il considère comme étant le soutien persistant d'Islamabad envers le terrorisme transfrontalier. Un porte-parole du ministère pakistanais des Affaires étrangères a exprimé sa «vive inquiétude» au vu des mouvements de troupes constatés côté indien dans les secteurs frontaliers de Sindh-Rajasthan, du corridor de Chenab-Ravi et le long de la ligne de contrôle séparant les deux pays au Cachemire.

De son côté, un porte-parole de l'armée indienne interrogé par Reuters a rétorqué que des mouvements de troupes «massifs» avaient été constatés dans le Cachemire pakistanais et que New Delhi ne faisait que prendre des mesures préventives. Selon le ministère des Affaires étrangères indien, le gouvernement a également décidé d'interrompre ses services d'autocars et de trains avec le Pakistan à compter du 1^{er} janvier.

Enfin, au Cachemire, huit personnes ont été tuées et dix autres blessées par des fusillades et des explosions, a annoncé hier la police indienne.

• LE MONDE •

La guerre contre le terrorisme

Blair et Poutine annoncent une collaboration sans précédent

Le premier ministre britannique promet de multiplier les efforts en faveur de l'adhésion de la Russie à l'OMC

AGENCE FRANCE-PRESSE

Base aérienne de Halton — Tony Blair et Vladimir Poutine ont annoncé hier que leurs services de renseignement allaient désormais collaborer officiellement, dans une illustration spectaculaire du rapprochement entre Moscou et l'Occident.

Le premier ministre britannique a également promis de multiplier les efforts pour contribuer à faire adhérer la Russie à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), à l'issue de sa huitième rencontre en deux ans avec le président russe.

Mais le geste le plus symbolique est sans doute la collaboration officielle qui va désormais s'établir entre les services de renseignement russe et britannique, ennemis jurés pendant les décennies de la guerre froide.

Tony Blair a annoncé la mise en place «le plus vite possible» d'un «groupe de travail bilatéral sur la lutte contre le terrorisme», lors d'une conférence de presse sur la base aérienne militaire de Halton, au nord-ouest de Londres. Cette entité va permettre de formaliser et d'intensifier encore la coopération de la Russie à la campagne antiterroriste menée par les États-Unis pour répondre aux attentats du 11 septembre, a indiqué M. Blair.

Le groupe de travail réunira des représentants «de tous les départements concernés», a indiqué à l'AFP une source au gouvernement britannique, ce qui inclura les ministères des Affaires étrangères, de la Défense et les agences de renseignement. «Le fait de pouvoir dire que notre coopération dans le domaine du renseignement a été sans précédent depuis le 11 septembre donne peut-être la mesure du renforcement des relations entre nos deux pays», a souligné M. Blair.

Tony Blair a clairement indiqué que la perspective d'une adhésion de la Russie à l'OMC représentait une sorte de dividende pour récompenser ce pays de sa collaboration à la campagne antiterroriste.

M. Blair a rappelé avoir déjà proposé la création d'un Conseil OTAN-Russie destiné à rapprocher Moscou de son ancien ennemi de la guerre froide.

Vladimir Poutine a été tout aussi conciliant, en réaffirmant ne pas vouloir «dramatiser à l'excès» l'annonce par les États-Unis qu'ils dénonçaient le traité ABM soviéto-américain de 1972 sur les systèmes anti-missiles.

Le maître du Kremlin a également estimé que la force internationale qui va se déployer en janvier en Afghanistan, sous commandement britannique, «était tout à fait en ligne avec les intérêts de la Russie», même si Moscou n'y participe pas. La Russie veut «avoir à ses frontières méridionales un État neutre et amical, qui ne laisse pas s'installer sur son territoire des bases à partir desquelles des terroristes sont ensuite envoyés dans le Caucase du Nord», a affirmé M. Poutine en référence à la Tchétchénie.

Tony Blair a été en retour très modéré sur l'intervention militaire russe en cours depuis 1999 contre la république séparatiste de Tchétchénie. «Nous voulons voir des progrès politiques (sur la Tchétchénie) mais nous condamnons de tout notre cœur tous les actes de terrorisme commis», a-t-il affirmé en référence à une série d'attentats en Russie attribués par Moscou aux séparatistes tchétchènes. M. Blair a multiplié les éloges personnels envers M. Poutine, estimant que ce dernier avait «une vision très claire de l'avenir de la Russie et une stratégie très claire sur ce qu'il faut faire pour que cet avenir devienne réalité».

Tony Blair a revendiqué avoir été le premier dirigeant occidental à nouer de bonnes relations avec M. Poutine, avant même l'élection de ce dernier à la présidence de la Russie. «J'ai peut-être été moins surpris que d'autres» de voir la collaboration de la Russie avec l'Occident après le 11 septembre, a fait valoir M. Blair, estimant que «les relations entre la Russie et l'Occident sont désormais sur une voie totalement différente».

Prudence devant le sapin

Les États-Unis sont toujours sur le qui-vive, mais l'alerte générale n'est pas décrétée

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — À quelques jours des fêtes de fin d'année, le président George W. Bush a déclaré que les États-Unis restaient sur leur garde face à la menace de nouveaux attentats, se félicitant des progrès accomplis en matière de sécurité depuis le 11 septembre.

L'administration américaine n'a cependant pas jugé utile de décréter une quatrième alerte générale pour cette période de l'année, comme cela a été le cas à trois reprises depuis les attentats qui ont fait quelque 3000 morts.

«Mon premier travail, mon principal souci aujourd'hui est d'empêcher une nouvelle attaque contre les États-Unis», a déclaré à la Maison-Blanche un président souriant et détendu, qui tenait sa femme Laura par la main, avec un sapin de Noël en toile de fond.

A cette occasion, M. Bush a raconté aux journalistes que chaque matin, à 6h50, il réfléchissait «à toutes les possibilités» pour prévenir de tels attentats.

Il a précisé qu'il s'entretenait «chaque jour» avec le directeur du FBI, Robert Mueller, le coordinateur de la lutte antiterroriste auprès de la Maison-Blanche, Tom Ridge, et l'Attorney general (ministre de la Justice) John Ashcroft.

«Je leur rappelle que nous avons la terrible responsabilité de faire tout ce que nous pouvons pour protéger le peuple américain», a poursuivi le chef de la Maison-Blanche.

«Nous avons fait de grands progrès depuis le 11 septembre», a-t-il souligné en relevant que le pays est «plus sûr et moins vulnérable à une attaque que nous l'étions avant le 11 septembre».

Il a fait valoir que la collecte d'informations sur le terrain était plus efficace, que le partage de ces données, recueillies à l'étranger puis analysées aux États-Unis, était mieux assuré, et que des milliers d'agents du FBI étaient toujours sur les dents.

Le président a tenté de traduire le sentiment partagé par un grand nombre d'Américains choqués par la destruction, par deux avions de lignes détournés,



LARRY DOWNING/REUTERS

Spot, le chien présidentiel, peut quand même dormir sur ses deux oreilles dans le salon ovale.

nés, des tours jumelles du World Trade Center à New York, et par celle, partielle, du Pentagone, frappé par un autre avion, près de Washington.

«Nous pensions que nous étions invulnérables. [Les terroristes] nous ont clairement fait savoir qu'ils n'avaient pas peur de nous attaquer», a-t-il dit.

Illustrant ces progrès réels en matière de lutte antiterroriste, le secrétaire à la Défense Donald Rumsfeld a indiqué hier que les informations glanées dans des grottes et des bâtiments en Afghanistan avaient permis d'empêcher d'autres attentats terroristes dans le monde.

«Des informations obtenues en Afghanistan ont entraîné directement l'arrestation de gens dans le monde, de l'autre côté du globe, et certainement ont empêché d'autres activités terroristes», a ajouté le ministre lors d'une conférence de presse au Pentagone.

Le 3 décembre, les autorités fédérales américaines avaient mis en garde le pays contre de nouvelles menaces «crédibles» d'attentats. Cet avertissement avait été lancé depuis la Maison-Blanche, par Tom Ridge.

Il s'agissait de la troisième alerte générale décrétée en deux mois contre les risques de nouveaux attentats. La dernière alerte avait été lancée le 29 octobre par M. Ashcroft, et la précédente à la mi-octobre, par un lacanisme communiqué du FBI.

Les forces de sécurité américaines sont pratiquement en état d'alerte maximum depuis les attentats du 11 septembre, Washington a rapidement fait porter la responsabilité de ces attaques au réseau al-Qaïda d'Oussama ben Laden, que les forces américaines traquent maintenant en Afghanistan, après avoir provoqué l'effondrement du régime taliban à Kaboul.

«Nous pensions que nous étions invulnérables», a dit hier le président George W. Bush

Sondage Washington Post/ABC News

Pas de victoire avant la mort de ben Laden

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Deux Américains sur trois estiment que la guerre que mènent les États-Unis contre le terrorisme n'aboutira à une victoire qu'avec la mort ou la capture du chef du réseau terroriste al-Qaïda, Oussama ben Laden, selon un sondage publié hier par le Washington Post.

Près de trois Américains sur quatre (72 %) sont en faveur d'un élargissement de la guerre à l'Irak afin de chasser Saddam Hussein du pouvoir.

Egalement trois sur quatre (75 %) pensent que les forces américaines devraient frapper les bases terroristes en Somalie, au Soudan et au Yémen.

L'action du président George W. Bush est approuvée par 86 % des Américains,

un zénith auquel il culmine depuis les attentats du 11 septembre. Avant l'attaque contre les tours du World Trade Center et le Pentagone, la politique de George W. Bush n'était approuvée que par 55 % des Américains.

Sa popularité globale est de 72 % tandis que son prédécesseur Bill Clinton n'a pas dépassé 52 % de taux de popularité au cours de la première année de son mandat.

Vis-à-vis du Congrès, six Américains sur dix estiment que les parlementaires ne font pas assez de cas de la morosité économique aux États-Unis.

Ce sondage Washington Post/ABC News a porté sur 755 personnes les 18 et 19 décembre et comporte une marge d'erreur de plus ou moins 4 points de pourcentage.



ARCHIVES LE DEVOIR

L'homme le plus recherché du monde.

EN BREF

WTC: problèmes respiratoires

New York (AFP) — Quelque 400 pompiers new-yorkais qui ont travaillé sur le site des tours détruites du World Trade Center souffrent de sérieux problèmes respiratoires, a-t-on appris auprès des pompiers. Certains d'entre eux pourraient se voir contraints de prendre une retraite anticipée si leur état de santé ne s'améliore pas. «Quelques-uns souffrent seulement de toux, mais d'autres ont des problèmes plus graves», a déclaré un porte-parole des pompiers. Plus de 500 pompiers, sur un corps de 11 000 hommes, sont actuellement en congé maladie, mais tous ne souffrent pas de problèmes respiratoires, a-t-il précisé. Quelque 340 pompiers ont péri dans l'attentat du 11 septembre.

1,6 million par victime

Washington (Reuters) — L'avocat qui s'occupe du fonds de compensation du gouvernement américain pour les attentats du 11 septembre a estimé jeudi qu'en moyenne l'indemnisation par victime s'élèverait à 1,6 million de dollars. L'avocat, Kenneth Feinberg, a exposé lors d'une conférence de presse au département de la Justice les grandes lignes des règles du programme de dédommagement, qui a été adopté dans le cadre de mesures d'aides décidées par le Congrès en septembre. Environ 3000 personnes ont péri dans les attentats contre le World Trade Center et le Pentagone et dans l'accident d'un autre avion détourné, en Pennsylvanie.

Toujours jeune!
Lamy safari



Stylo à bille/Crayon
Roulement à bille
Plume fontaine

21⁰⁰
26⁰⁰
37⁰⁰

LAMY
fabriqué en Allemagne

Deux pour 49⁰⁰ ou les trois pour 69⁰⁰

Les plus grandes marques aux meilleurs prix.

Style

977, rue Sainte-Catherine Ouest
Montréal (niveau métro à la Maison Simons)
Carrefour Laval ■ Promenades Saint-Bruno
Mail Champlain, Brossard
Place Laurier (Sainte-Foy)

Tél. : (514) 284-1295

www.stylo.qc.ca

Abécédairre
des années
d'exil

Sonia Kaleva Anguelova

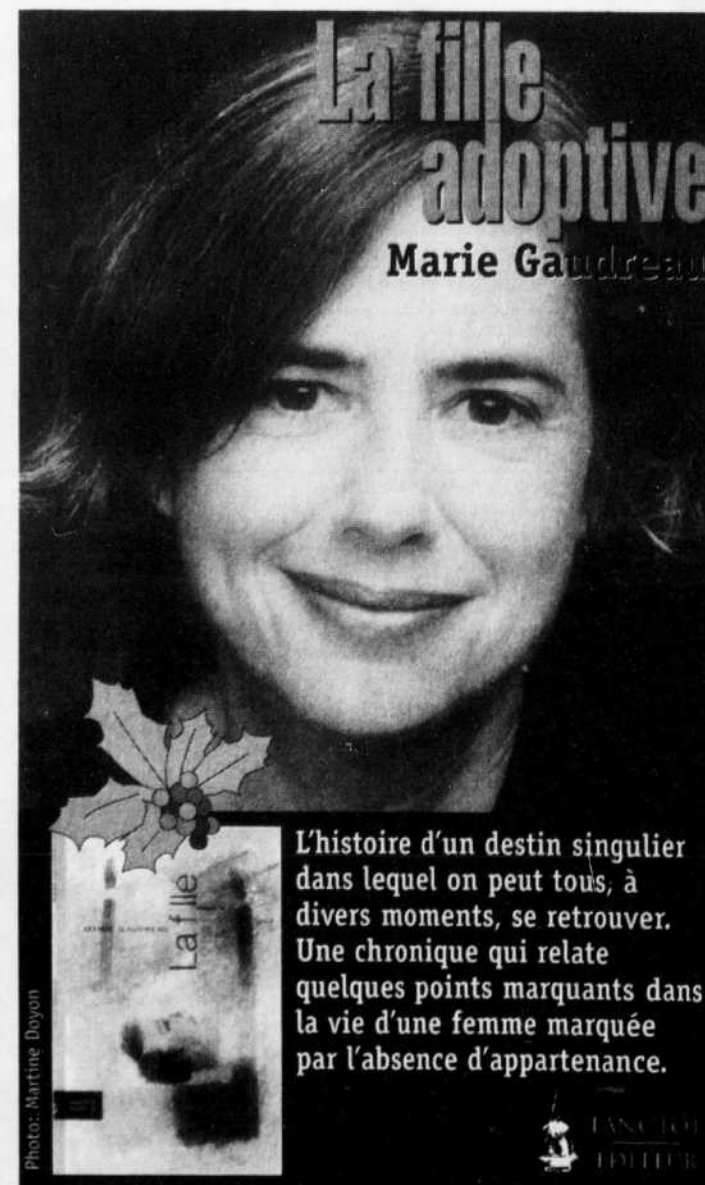


Un hymne à la découverte d'une culture et d'une langue autres, d'une société en pleine ébullition, qui accueille l'immigrante pour l'emmêler à ses propres angoisses et ses rêves les plus fous.

L'ANCLOT
ÉDITEUR

La fille adoptive

Marie Gaudreau



L'histoire d'un destin singulier dans lequel on peut tous, à divers moments, se retrouver. Une chronique qui relate quelques points marquants dans la vie d'une femme marquée par l'absence d'appartenance.

L'ANCLOT
ÉDITEUR



On est ouvert à votre santé.



À Montréal, près de 60 cliniques et CLSC sont prêts à vous recevoir durant la période des Fêtes.

HORAIRE DES CONSULTATIONS MÉDICALES SANS RENDEZ-VOUS DURANT LA PÉRIODE DU 22 DÉCEMBRE AU 3 JANVIER 2002

	Samedi 22	Dimanche 23	Lundi 24	Mardi 25	Mercredi 26	Jeudi 27	Vendredi 28	Samedi 29	Dimanche 30	Lundi 31	Mardi 1 ^{er}	Mercredi 2	Jeudi 3
EST													
Centre médical Hochelaga 8695, rue Hochelaga tél.: 353-8742	9 h à 17 h	9 h à 17 h	9 h à 17 h	F	9 h à 19 h	9 h à 19 h	9 h à 19 h	9 h à 17 h	9 h à 17 h	9 h à 17 h	F	9 h à 19 h	9 h à 20 h
Centre médical Lacordaire 5650, rue Jean-Talon Est, bureau 201 tél.: 255-5595	10 h à 15 h	F	10 h à 14 h	F	F	9 h à 19 h	9 h à 19 h	10 h à 15 h	F	10 h à 14 h	F	F	9 h à 19 h
Clinique médicale Domus-Médica 5601, rue Bélanger tél.: 256-5011	F	F	F	F	F	9 h à 12 h 13 h à 17 h	9 h à 12 h 13 h à 17 h	9 h à 12 h 13 h à 17 h	F	F	F	F	9 h à 12 h 13 h à 17 h
Clinique médicale du Haut-Anjou 7079, rue Jarry Est tél.: 493-1999	10 h à 13 h	F	9 h 30 à 13 h	F	F	F	9 h à 12 h 14 h à 19 h	10 h à 13 h	F	9 h 30 à 13 h	F	F	9 h à 16 h 30
Clinique médicale Jarry Est 4203, rue Jarry Est tél.: 722-9811	10 h à 14 h	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	16 h à 19 h	10 h à 18 h
Clinique médicale Jean-Talon – Pie IX 4410, rue Jean-Talon Est tél.: 374-5901	9 h à 10 h 30 13 h à 15 h	F	F	F	F	9 h à 10 h 30 13 h à 16 h 18 h à 19 h	9 h à 10 h 30 13 h à 15 h	9 h à 10 h 30 13 h à 15 h	F	F	F	F	9 h à 10 h 30 13 h à 16 h 18 h à 19 h
Clinique médicale Joliette 3841, rue Ontario Est tél.: 524-3731	9 h à 16 h	9 h à 16 h	9 h à 16 h	F	9 h à 16 h	9 h à 20 h	9 h à 20 h	9 h à 16 h	9 h à 16 h	9 h à 16 h	F	9 h à 16 h	9 h à 20 h
Clinique médicale Legendre St-Michel 8949, boul. Saint-Michel, bureau 206 tél.: 323-7435	9 h à 15 h	F	9 h à 15 h	F	9 h à 15 h	9 h à 19 h	9 h à 19 h	9 h à 15 h	F	9 h à 15 h	F	9 h à 19 h	9 h à 19 h
Clinique médicale Maurice-Duplessis 8648, boul. Maurice-Duplessis tél.: 648-8930	9 h à 13 h	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	9 h à 18 h
Clinique médicale Mtl-Est/ Pointe-aux-Trembles 11305, rue Notre-Dame Est tél.: 645-7426	10 h à 16 h	F	10 h à 16 h	F	F	9 h à 16 h	9 h à 16 h	10 h à 16 h	F	F	F	9 h à 16 h	9 h à 16 h
Clinique médicale Notre-Dame Est 8335, rue Notre-Dame Est tél.: 354-3330	9 h à 13 h	F	F	F	F	9 h à 13 h	9 h à 13 h	9 h à 13 h	F	F	F	F	9 h à 16 h
Clinique médicale Pie IX 9139, boul. Pie IX tél.: 326-3224	10 h à 16 h	F	10 h à 16 h	F	10 h à 16 h	10 h à 16 h	10 h à 16 h	10 h à 16 h	F	10 h à 16 h	F	10 h à 16 h	9 h à 19 h
Clinique médicale Viau 8465, boul. Viau tél.: 326-7203	9 h à 15 h	9 h à 15 h	9 h à 15 h	9 h à 15 h	9 h à 15 h	9 h à 21 h	9 h à 21 h	9 h à 15 h	9 h à 15 h	9 h à 15 h	9 h à 15 h	9 h à 15 h	9 h à 21 h
Clinique médicale 8260 8260, boul. Maurice-Duplessis bureau 212 tél.: 643-1113	8 h 30 à 16 h	8 h 30 à 16 h	8 h 30 à 15 h	F	9 h à 16 h	8 h 30 à 16 h	8 h 30 à 16 h	8 h 30 à 16 h	8 h 30 à 20 h	8 h 30 à 15 h	F	9 h à 16 h	8 h 30 à 21 h 30
CLSC Rivière-des-Prairies 8655, boul. Perras tél.: 494-4924	9 h à 14 h	9 h à 14 h	9 h à 17 h	9 h à 14 h	9 h à 14 h	9 h à 20 h	9 h à 20 h	9 h à 14 h	9 h à 14 h	9 h à 17 h	9 h à 14 h	9 h à 14 h	9 h à 20 h
CLSC Saint-Michel 7950, boul. Saint-Michel tél.: 374-8223	9 h à 15 h	F	8 h à 20 h	F	8 h à 20 h	8 h à 20 h	8 h à 16 h	9 h à 15 h	F	8 h à 20 h	F	8 h à 20 h	8 h à 20 h
Polyclinique Cabrini 5700, rue Saint-Zotique Est bureau 200 tél.: 256-5700	10 h à 16 h	10 h à 16 h	9 h à 17 h	F	9 h à 17 h	9 h à 17 h	9 h à 17 h	10 h à 16 h	F	9 h à 21 h	F	9 h à 17 h	9 h à 17 h
Polyclinique Pointe-aux-Trembles 12905, rue Sherbrooke Est bureau 103 tél.: 498-4050	8 h à 17 h	14 h à 17 h	8 h à 16 h	F	8 h à 20 h	8 h à 20 h	8 h à 20 h	8 h à 16 h	8 h à 19 h	8 h à 16 h	F	8 h à 20 h	8 h à 20 h
NORD													
Centre d'urgence de Salaberry 4990, rue de Salaberry, bureau 101 tél.: 337-4772	9 h à 16 h	9 h à 16 h	9 h à 16 h	F	9 h à 16 h	9 h à 16 h	9 h à 16 h	9 h à 16 h	9 h à 16 h	9 h à 16 h	F	F	8 h à 22 h
Centre d'urgence St-Laurent 960, boul. Ste-Croix, bureau 208 tél.: 747-2555	10 h à 14 h	10 h à 14 h	10 h à 14 h	F	10 h à 17 h	9 h à 17 h	9 h à 17 h	10 h à 14 h	10 h à 14 h	10 h à 14 h	F	10 h à 17 h	9 h à 17 h
Cité Santé St-Laurent 960, boul. Ste-Croix, bureau 416 tél.: 747-5556	10 h à 17 h	F	7 h à 13 h	F	7 h à 13 h	7 h à 19 h	7 h à 17 h	10 h à 17 h	F	7 h à 11 h 30	F	7 h à 18 h	7 h à 19 h
Clinique médicale d'urgence Léger 5900, boul. Léger, bureau 101 tél.: 327-4200	10 h à 14 h	F	F	F	F	9 h à 17 h	9 h à 17 h	10 h à 14 h	F	F	F	F	9 h à 18 h
Clinique médicale Perrier 10794, rue Lajeunesse, niveau sous-sol tél.: 383-0559	10 h à 16 h	F	9 h à 14 h	F	10 h à 16 h	9 h à 17 h	9 h à 17 h	10 h à 16 h	F	9 h à 14 h	F	F	13 h à 17 h
Clinique médicale St-Sulpice 1420, rue Legendre Est, bureau 12 tél.: 382-0552	F	F	F	F	F	8 h 30 à 11 h 30 13 h à 17 h	8 h 30 à 11 h 30	F	F	F	F	F	8 h 30 à 11 h 30 13 h à 17 h
Clinique Plein Ciel 123, chemin Côte-Vertu tél.: 337-3171	10 h à 14 h	F	10 h à 14 h	F	10 h à 14 h	9 h à 19 h	9 h à 17 h 30	10 h à 14 h	F	10 h à 14 h	F	10 h à 14 h	9 h à 19 h
CENTRE-EST													
Clinique d'urgence St-Denis 8415, rue Saint-Denis tél.: 388-5723	10 h à 15 h	F	9 h à 15 h	F	F	9 h à 21 h	9 h à 21 h	10 h à 15 h	F	9 h à 15 h	F	F	9 h à 21 h
Clinique médicale 1851 1851, rue Sherbrooke Est, bureau 101 tél.: 524-7564	F	9 h à 17 h	F	F	9 h à 17 h	8 h à 17 h	8 h à 17 h	9 h à 17 h	9 h à 17 h	F	F	9 h à 17 h	8 h à 17 h
Clinique médicale Beaubien 1299, rue Beaubien Est tél.: 273-5445	F	F	F	F	F	9 h à 18 h	9 h à 18 h	F	• F	F	F	F	9 h à 18 h
Clinique médicale Beaubien des Érables 2175, rue Beaubien Est tél.: 722-0083	9 h à 14 h 30	F	9 h à 15 h	F	F	F	9 h à 18 h	9 h à 14 h 30	F	9 h à 15 h	F	F	F

F: Fermé



Conservez cette grille d'information comme aide-mémoire.



On est ouvert à votre santé. À Montréal, près de 60 cliniques et CLSC sont prêts à vous recevoir durant la période des Fêtes.

HORAIRE DES CONSULTATIONS MÉDICALES SANS RENDEZ-VOUS DURANT LA PÉRIODE DU 22 DÉCEMBRE AU 3 JANVIER 2002

	Samedi 22	Dimanche 23	Lundi 24	Mardi 25	Mercredi 26	Jeudi 27	Vendredi 28	Samedi 29	Dimanche 30	Lundi 31	Mardi 1 ^{er}	Mercredi 2	Jeudi 3
CENTRE-EST (suite)													
Clinique médicale Bélanger de la Roche 1209, rue Bélanger Est tél.: 279-3802	12 h à 15 h	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Clinique médicale Carron's 999, boul. Saint-Laurent tél.: 861-9154	10 h à 17 h	F	10 h à 17 h	F	F	12 h 30 à 17 h	12 h 30 à 17 h	10 h à 17 h	F	10 h à 17 h	F	F	12 h 30 à 18 h
Clinique médicale de Castelnau Est 785, rue de Castelnau Est tél.: 277-4143	9 h 30 à 15 h	F	10 h à 16 h	F	F	10 h à 19 h	10 h à 19 h	9 h 30 à 15 h	F	10 h à 16 h	F	F	10 h à 19 h
Clinique médicale Jarry Lajeunesse 529, rue Jarry Est tél.: 277-4111	10 h à 14 h 30	10 h à 14 h 30	10 h à 14 h 30	F	12 h à 16 h	9 h à 14 h 30	9 h à 14 h 30	10 h à 14 h 30	10 h à 14 h 30	10 h à 14 h 30	F	12 h à 16 h	9 h à 14 h 30
Clinique médicale Médico Centre Mont-Royal 1374, rue Mont-Royal Est tél.: 521-5555	10 h à 22 h	10 h à 22 h	10 h à 18 h	10 h à 18 h	8 h 30 à 22 h 30	8 h 30 à 22 h 30	8 h 30 à 22 h 30	10 h à 22 h	10 h à 22 h	10 h à 18 h	10 h à 18 h	8 h 30 à 22 h 30	8 h 30 à 22 h 30
Clinique médicale 6930 Papineau 6930, avenue Papineau tél.: 722-0000	9 h à 17 h	9 h à 17 h	8 h à 17 h	F	8 h à 21 h	8 h à 21 h	8 h à 21 h	9 h à 17 h	9 h à 17 h	8 h à 17 h	F	8 h à 21 h	8 h à 21 h
CENTRE-OUEST													
Centre médical Atwater 4040, rue Sainte-Catherine Ouest tél.: 935-6555	F	F	8 h à 17 h	F	8 h à 16 h	8 h à 17 h	8 h à 16 h	F	F	8 h à 17 h	F	8 h à 17 h	8 h à 17 h
Clinique médicale LUSO 1, avenue du Mont-Royal Est tél.: 849-2391	9 h à 17 h	F	9 h à 17 h	F	9 h à 21 h	9 h à 17 h	9 h à 17 h	9 h à 17 h	F	9 h à 17 h	F	9 h à 19 h	9 h à 20 h
Clinique médicale Métro-Médic Centre-Ville 1253, rue Guy tél.: 932-2122	10 h à 16 h	10 h à 16 h	10 h à 16 h	10 h à 16 h	10 h à 16 h	8 h 30 à 19 h	8 h 30 à 19 h	10 h à 16 h	F	10 h à 16 h	F	10 h à 16 h	8 h 30 à 19 h
Clinique médicale Priorité 1 2111, avenue Northcliffe tél.: 482-3311	8 h 30 à 14 h 30	F	F	F	F	14 h à 19 h	F	8 h 30 à 14 h 30	F	F	F	F	14 h à 19 h
Clinique médicale V.M.S. 1273, rue Van Horne tél.: 271-1210	10 h à 14 h	F	9 h à 13 h	F	F	9 h à 17 h	13 h à 17 h	10 h à 14 h	F	F	F	10 h à 15 h	10 h à 15 h
Clinique Métro-Médic 6555, chemin de la Côte-des-Neiges bureau 390 tél.: 731-1186	10 h à 14 h	10 h à 16 h	9 h à 16 h	F	10 h à 16 h	10 h à 16 h	10 h à 16 h	10 h à 14 h	10 h à 16 h	9 h à 14 h	10 h à 14 h	10 h à 16 h	10 h à 16 h
Médico-Centre Cavendish 2545, boul. Cavendish, bureau 130 tél.: 483-2424	9 h à 15 h	F	9 h à 13 h	F	F	9 h à 13 h 17 h à 18 h	9 h à 18 h 30	9 h à 15 h	10 h à 14 h	9 h à 13 h	F	F	9 h à 13 h
SUD-OUEST													
Centre médical Centrale 7584, rue Centrale tél.: 368-4860	9 h 30 à 13 h	F	9 h 30 à 13 h	F	9 h 30 à 18 h 30	9 h 30 à 18 h 30	9 h 30 à 18 h 30	9 h 30 à 13 h	F	9 h 30 à 13 h	F	9 h 30 à 18 h 30	9 h 30 à 18 h 30
Centre médical de l'Ouest 4647, avenue Verdun tél.: 735-3600	9 h à 17 h	9 h à 17 h	9 h à 17 h	F	9 h à 22 h	9 h à 22 h	9 h à 22 h	9 h à 17 h	9 h à 17 h	9 h à 17 h	F	9 h à 22 h	9 h à 22 h
Centre médical Île-des-Soeurs 40, place du Commerce, bureau 12 tél.: 769-9669	10 h à 18 h	F	F	F	10 h à 18 h	8 h à 21 h 30	8 h à 21 h 30	F	F	F	F	10 h à 18 h	8 h à 21 h 30
Centre médical Métro Monk 2376, rue Allard tél.: 769-9999	10 h à 17 h	F	10 h à 17 h	F	10 h à 17 h	9 h à 19 h	9 h à 19 h	10 h à 17 h	F	10 h à 17 h	F	10 h à 17 h	9 h à 19 h
Centre médical Verdun-LaSalle 5971, avenue Verdun tél.: 766-3574	9 h à 12 h	F	8 h à 12 h	F	F	8 h à 12 h 13 h à 17 h	8 h à 12 h	8 h à 12 h	F	8 h à 12 h	F	8 h à 12 h	8 h à 12 h 15 h à 18 h
Clinique de médecine familiale de LaSalle 2101, avenue Dollard, bureau 27-A tél.: 595-8867	10 h à 14 h	F	9 h à 17 h	F	F	9 h à 17 h	9 h à 17 h	F	F	9 h à 17 h	F	9 h à 17 h	9 h à 17 h
Clinique médicale St-Henri 4227, rue St-Jacques Ouest tél.: 935-4330	F	F	F	F	F	10 h à 11 h 30 14 h à 16 h 18 h à 19 h	10 h à 11 h 30 14 h à 15 h 30	F	F	F	F	F	10 h à 11 h 30 14 h à 15 h 30 18 h à 19 h
OUEST													
Centre médical et professionnel Dorval 667, chemin Bord-du-Lac tél.: 633-1510	9 h à 12 h	F	9 h à 15 h	F	9 h à 15 h	9 h à 15 h	9 h à 15 h	9 h à 12 h	F	9 h à 15 h	F	9 h à 15 h	9 h à 15 h
Centre médical de Lachine URGIMED 3360, rue Notre-Dame, bureau 05 tél.: 634-7179	F	F	F	F	F	14 h à 18 h	8 h 30 à 11 h 30 13 h 30 à 17 h	8 h 30 à 11 h 30	F	F	F	14 h à 18 h	14 h à 18 h
Clinique d'urgence 32 ^e Avenue 3130, rue Remembrance tél.: 637-8777	9 h à 14 h	9 h à 14 h	9 h à 14 h	F	9 h à 17 h	9 h à 17 h	9 h à 17 h	9 h à 14 h	9 h à 14 h	9 h à 14 h	F	9 h à 17 h	9 h à 17 h
Clinique médicale Brunswick 143, place Frontenac tél.: 426-6677	9 h à 17 h	10 h à 17 h	9 h à 15 h	11 h à 17 h	8 h à 21 h	8 h à 21 h	8 h à 21 h	9 h à 17 h	10 h à 17 h	9 h à 15 h	11 h à 17 h	8 h à 21 h	8 h à 21 h
Clinique médicale Les Jardins Dorval 855, avenue Carson tél.: 631-8861	9 h à 13 h	F	9 h à 13 h	F	9 h à 13 h	14 h à 18 h	F	9 h à 13 h	F	9 h à 13 h	F	F	14 h à 18 h
Clinique médicale Pierrefonds 12774, boul. Gouin Ouest tél.: 684-8460	9 h à 16 h	9 h à 14 h	7 h 30 à 18 h	F	9 h à 16 h	7 h 30 à 21 h	7 h 30 à 21 h	8 h à 16 h	9 h à 14 h	7 h 30 à 18 h	F	9 h à 16 h	7 h 30 à 21 h
Clinique médicale Sainte-Anne 113, rue Sainte-Anne tél.: 457-2772	10 h à 15 h	F	F	F	9 h à 16 h	12 h 30 à 18 h	9 h à 17 h	10 h à 15 h	F	F	F	9 h à 13 h	17 h à 21 h
Clinique Médistat 14770, boul. Pierrefonds, bureau 200 tél.: 624-4774	9 h à 16 h	9 h à 16 h	9 h à 16 h	F	10 h à 16 h	9 h à 20 h	9 h à 20 h	9 h à 16 h	9 h à 16 h	9 h à 16 h	F	9 h à 17 h	9 h à 20 h
Clinique StatCare 175, chemin Stillview, bureau 104 tél.: 694-9282	8 h 30 à 18 h	8 h 30 à 21 h	8 h à 18 h	10 h à 16 h	8 h à 21 h	8 h à 21 h	8 h à 21 h	8 h à 18 h	8 h à 21 h	8 h à 21 h	10 h à 16 h	8 h à 21 h	8 h à 21 h
Médi-Centre de Pierrefonds 11575, boul. Pierrefonds tél.: 421-1000	10 h à 13 h	F	9 h à 12 h	F	F	9 h à 17 h	9 h à 17 h	10 h à 13 h	F	9 h à 12 h	F	9 h à 17 h	9 h à 17 h

F: Fermé

Conservez cette grille d'information comme aide-mémoire.



www.santemontreal.qc.ca



RÉGIE RÉGIONALE
DE LA SANTÉ ET DES
SERVICES SOCIAUX
DE MONTRÉAL-CENTRE

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Sur Internet:
www.offres.ledevoir.com



AVIS AUX CRANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

AVIS est par la présente donné que **NORMAND PICHE**, résidant au 5, Jeanne d'Arc, St-Timothée (Qc), a déposé une cession le 17 décembre 2001 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 10 janvier 2002 à 10 h 00, au bureau du syndic, 1, Westmount Square, bureau 900, Montréal (Qc), (514) 932-4115.

Donné à Montréal, le 20 décembre 2001

Appel & Cie Inc., Syndic
Frédéric Lachance, baa, cnp
Syndic

VENTE SOUS CONTRÔLE DE JUSTICE

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-067592-012
500-05-067590-016

DANS L'AFFAIRE DE:
LA BANQUE DE NOUVELLE ÉCOSSE

Requérante

C-

SAM'S MUSHROOM PRODUCTS INC.

Intimée

Et
OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA
CIRCSCRIPTION FONCIÈRE DE CHAMBLY
AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES SOUS
CONTRÔLE DE JUSTICE

Conformément aux jugements rendus le 18 octobre 2001, par Me Odette Cordeau, greffière spéciale, dans les dossiers précités, faisant suite aux requêtes pour vendre sous contrôle de justice et en délaissement forcé. Jean-Félix Bouchard, huissier de justice, de Bouchard & Associés, huissiers de justice a été désigné aux fins de vendre aux enchères les biens meubles et l'immeuble de l'intimée ci-après décrits.

En conséquence, il sera procédé à la vente aux enchères des biens meubles et de l'immeuble ci-après décrits, le 6 février 2002 à 10h00 à l'adresse suivante:

9400 rue Grande-Allée à St-Hubert (Québec)

Visite de l'immeuble sur RENDEZ-VOUS seulement

DESCRIPTION DE L'IMMEUBLE

Un immeuble composé comme suit:

a) d'une partie du lot originaire numéro CENT QUATRE-VINGT-DIX (PTIE 190) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Hubert, circonscription foncière de Chamblay, mesurant ladite partie, CENT DIX-NEUF mètres et QUATRE-VINGT-SIX centimètres de mètre (119,86 m.) dans sa ligne Nord-Est, DEUX MILLE DEUX CENT QUARANTE-HUIT mètres et QUARANTE-QUATRE centimètres de mètre (2248,44 m.) dans sa ligne Sud-Est, CENT DIX-NEUF mètres et CINQ centimètres de mètre (119,05 m.) dans sa ligne Sud-Ouest, DEUX MILLE DEUX CENT QUARANTE-HUIT mètres et SEPT centimètres de mètre (2242,07 m.) dans sa ligne Nord-Ouest, contenant DEUX CENT SOIXANTE-HUIT MILLE QUATRE-VINGT-SIX mètres carrés (268086 m. ca.) En superficie bornée comme suit: au Nord-Est, par une partie du lot originaire numéro 190 dudit cadastre, ou ses subdivisions; et,

b) d'une partie du lot originaire numéro CENT QUATRE-VINGT-ONZE (ptie 191) dudit cadastre mesurant ladite partie CINQUANTE-NEUF mètres et QUATRE-VINGT-TREIZE centimètres de mètre (59,93 m.) dans sa ligne Nord-Est, DEUX MILLE DEUX CENT CINQUANTE ET UN mètres et SOIXANTE-TROIS centimètres de mètre (2251,63 m.) dans sa ligne Sud-Est, CINQUANTE NEUF mètres et CINQUANTE-TROIS centimètres de mètre (59,53 m.) dans sa ligne Sud-Ouest, DEUX MILLE DEUX CENT QUARANTE-HUIT mètres et QUARANTE-QUATRE centimètres de mètre (2248,44 m.) dans sa ligne Nord-Ouest, contenant CENT TRENTE-QUATRE MILLE TROIS CENT VINGT-HUIT mètres carrés (134328 m. ca.) En superficie, bornée comme suit: au Nord-est, par une partie du lot originaire numéro 191 dudit cadastre au Sud-est par une partie du lot originaire numéro 192 dudit cadastre ou ses subdivisions, au Sud-ouest, par le Boulevard Grande-Allée (pties 191 et sans désignation cadastrale) et enfin, au nord-ouest par une partie du lot originaire numéro 190 dudit cadastre, ci-devant décrite au paragraphe a).

Adresse: 9400 Grande-Allée, Saint-Hubert, Province de Québec, J3Y 5K2.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES:

- propriété située à proximité des autoroutes 30 et 10;
- le complexe comprend 2 bâtiments de production actuellement aménagés en champignonnière;

a) Bâtiment de type Honco:
- construction 1995
- 1648 m. ca. X 6,6 m.
- salle pour employés et bureaux administratifs

b) Bâtiment secondaire:
- construction 1997
- 1254 m. ca. X 3,5 m.
- Cour extérieure asphaltée;
- plusieurs autres usages agricoles sont possibles.

DESCRIPTION DES BIENS MEUBLES

- une machine pour la fabrication de petits pots, fabriquée en octobre 1997, par ZHANGJIAGANG HUA-FENG MACHINERY CO. LTD modèle HFB 552, numéro de série 323;

- une machine pour le lavage et la stérilisation des pots, identifiée comme étant AUTOMATIC STEAM BOILER DISINFECTING STEAM STOVE DRYER fabriquée en décembre 1997, par YIH TSANN ENTERPRISE CO. LTD, modèle YT 42 1100CC, numéro de série TDF 02.

CONDITIONS DE LA VENTE AUX ENCHÈRES

1. La mise à prix dans le cas de l'immeuble désigné est fixée à 382 500,00 \$;

2. La mise à prix dans le cas des biens meubles désignés est fixée à 75 000,00 \$;

3. Le prix de vente devra être payé comptant ou par chèque visé par l'acheteur lors de la signature de l'acte de vente sous réserve du droit d'un créancier hypothécaire dont la créance est portée à l'état certifié par l'officier de la publicité des droits, ou l'entrepreneur se portant adjudicataire, qui pourra alors retenir le prix de vente jusqu'à concurrence de sa créance et tant que le délai pour la contestation de l'état de collocation qui lui sera signifié ne sera pas expiré;

4. L'acquéreur devra acquiescer les droits de mutation ainsi que toute autre taxe ou imposition relative aux biens meubles et immeubles et décaucher de leur vente, incluant tous les versements en capital et intérêts à échoir sur toute taxe spéciale imposée et dont le paiement est réparti sur plusieurs années, et ce, à compter de la vente;

5. L'acquéreur prendra les biens meubles et l'immeuble ci-avant décrits dans l'état où ils se trouvent au moment de la vente et les acquerra sans garantie aucune et à ses risques et périls;

6. L'acquéreur pourra retenir les services d'un notaire de son choix pour la préparation et l'inscription de l'acte de vente, au quel cas, il devra en assumer les frais, ainsi que les frais de quittance;

7. L'acquéreur devra fournir une preuve de son identité à la personne chargée de la vente et en conséquence, il devra:

1. S'il est une personne physique, déclarer son nom, son lieu et date de naissance et l'adresse de son domicile;

2. S'il est une corporation, déclarer son nom, sa forme juridique, sa loi constitutive, l'adresse de son siège social et fournir la résolution autorisant un représentant à signer l'acte de vente;

3. S'il est une société, déclarer son nom, la forme juridique qu'elle emprunte, son adresse et fournir une résolution autorisant un représentant à signer.

Montréal, le 19 décembre 2001

Jean-Félix Bouchard

huissier de justice

BOUCHARD & ASSOCIÉS, HUISSIERS DE JUSTICE

217, de la Commune Ouest, Bureau A

Montréal (Québec) H2Y 2C9

350-9000

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

NO: 500-12-261151-017

COUR SUPÉRIEURE

(chambre de la famille

divorces)

PRESENT: GREFFIER-ADJOINT

DENIS COURNOYER,

Partie demanderesse,

C-

JOSÉE CANTIN,

Partie défenderesse,

ASSIGNATION

ORDRE est donné à MADAME JOSEÉ CANTIN de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame est, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

Une copie de la demande en divorce a été remise au greffe à l'intention de MADAME JOSEÉ CANTIN.

LIEU: Montréal

DATE: 2001 DEC. 18

Michel Martin

Greffier adjoint

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

NO: 500-02-001811-928

CENTRES DES SERVICES

SOCIAUX RICHELIEU, Partie

demanderesse, JOHANNÉ BLAIN,

Partie défenderesse, AVIS PUBLIC DE

VENTE EN JUSTICE, PRENEZ

AVIS qu'en vertu d'un bref

d'exécution, les biens de

JOHANNÉ BLAIN seront vendus

par huissier le 12 JANVIER 2002 À

12h00, au MARCHÉ AUX PUCES

CARIGNAN, STRUTE, 112

SECTION E, CARIGNAN, QC,

conformément audit bref. Lesdits

biens consistent en 1 véhicule

Dodge Caravan 1987 bleu pâle, 1

12 d'env. 20 étagères pour livres, 1

télévision Panasonic et autres.

Conditions: argent comptant ou

chèque visé. MICHEL PANNETON,

huissier de justice, District de

Terrebonne, ÉTUDE

DESJARDINS, HUISSIERS DE

JUSTICE, 10 rue de Martigny

ouest, St-Jérôme, Qc J7Y 2E9

Tél: (450)569-9596, fax: (450)569-

9718.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

NO: 500-04-028089-010

COUR SUPÉRIEURE

PRESENT GREFFIER-ADJOINT

ANA RUTH ORTIZ

Requérante

C-

LERM PAVISERTH

Intimée

ASSIGNATION

ORDRE est donné au défendeur de comparaître au greffe de cette Cour située au 1 est Notre Dame, salle 1.100, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration de séparation de corps a été remise au greffe à l'intention de Lerm Paviserth.

Lieu: Montréal

Date: 17/12/2001

Michel Pellerin

Greffier adjoint

Longueuil

Ordonnance de saisie et vente immobilière

Canada - Province de Québec

Cour Supérieure - District de Longueuil

Nos: 505-22-006174-009

505-18-000083-014

RE: BREF D'EXÉCUTION

VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, 204, rue Principale, Saint-Basile-Le-Grand, district de Longueuil, J3M 1M1, partie demanderesse, contre 9007-7223 QUÉBEC INC. (ci-après "QUÉBEC INC."), DOLLARD-DES-ORMEAUX, CQ, H9G 1R9, partie défenderesse, et l'OFFICIER DU BUREAU DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE CHAMBLY, mis-en-cause.

Premier immeuble

«Un immeuble vacant situé en la ville de Saint-Basile-Le-Grand, province de Québec, connu et désigné comme étant le lot numéro QUATRE-VINGT-QUATRE de la subdivision officielle du lot originaire numéro QUATRE CENT CINQUANTE-HUIT (458-84) au cadastre officiel de la Paroisse de Saint-Basile, circonscription foncière de Chamblay.»

La mise à prix est fixée à 8 475,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multiplié par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Longueuil au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au Palais de Justice, 1111, boulevard Jacques-Cartier est, salle RC-21, LONGUEUIL, QUÉBEC, le TRENTIÈME jour de JANVIER 2002 à TREIZE heures.

Deuxième immeuble

«Un immeuble vacant situé en la ville de Saint-Basile-Le-Grand, province de Québec, connu et désigné comme étant le lot numéro DOUZE de la subdivision officielle du lot originaire numéro QUATRE CENT (400-37) au cadastre officiel de la Paroisse de Saint-Basile, circonscription foncière de Chamblay.»

La mise à prix est fixée à 1 525,00 \$ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multiplié par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Longueuil au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au Palais de Justice, 1111, boulevard Jacques-Cartier est, salle RC-21, LONGUEUIL, QUÉBEC, le TRENTIÈME jour de JANVIER 2002 à TREIZE heures.

Troisième immeuble

«Un immeuble vacant situé en la ville de Saint-Basile-Le-Grand, province de Québec, connu et désigné comme étant le lot numéro DOUZE de la subdivision officielle du lot originaire numéro QUATRE CENT (400-12) au cadastre officiel de la Paroisse de Saint-Basile, circonscription foncière de Chamblay.»

La mise à prix est fixée à 1 575,00 \$ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multiplié par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Longueuil au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au Palais de Justice, 1111, boulevard Jacques-Cartier est, salle RC-21, LONGUEUIL, QUÉBEC, le TRENTIÈME jour de JANVIER 2002 à QUATORZE heures.

Quatrième immeuble

«Un immeuble vacant situé en la ville de Saint-Basile-Le-Grand, province de Québec, connu et désigné comme étant le lot numéro VINGT ET UN de la subdivision officielle du lot originaire numéro QUATRE CENT (400-21) au cadastre officiel de la Paroisse de Saint-Basile, circonscription foncière de Chamblay.»

La mise à prix est fixée à 1 650,00 \$ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multiplié par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Longueuil au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au Palais de Justice, 1111, boulevard Jacques-Cartier est, salle RC-21, LONGUEUIL, QUÉBEC, le TRENTIÈME jour de JANVIER 2002 à QUATORZE heures.

Cinquième immeuble

«Un immeuble vacant situé en la ville de Saint-Basile-Le-Grand, province de Québec, connu et désigné comme étant le lot numéro VINGT-DEUX de la subdivision officielle du lot originaire numéro QUATRE CENT UN (401-22) au cadastre officiel de la Paroisse de Saint-Basile, circonscription foncière de Chamblay.»

La mise à prix est fixée à 1 950,00 \$ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multiplié par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Longueuil au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au Palais de Justice, 1111, boulevard Jacques-Cartier est, salle RC-21, LONGUEUIL, QUÉBEC, le TRENTIÈME jour de JANVIER 2002 à QUINZE heures.

Sixième immeuble

«Un immeuble vacant situé en la ville de Saint-Basile-Le-Grand, province de Québec, connu et désigné comme étant le lot numéro VINGT-DEUX de la subdivision officielle du lot originaire numéro QUATRE CENT (400-22) au cadastre officiel de la Paroisse de Saint-Basile, circonscription foncière de Chamblay.»

La mise à prix est fixée à 1 950,00 \$ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multiplié par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Longueuil au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au Palais de Justice, 1111, boulevard Jacques-Cartier est, salle RC-21, LONGUEUIL, QUÉBEC, le TRENTIÈME jour de JANVIER 2002 à QUINZE heures.

Bureau du shérif

Cour Supérieure

Longueuil, le 12 décembre 2001

Shérif-adjoint

ELIZABETH S. GIBELILLE

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES

HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi:
Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

Sur Internet : www.offres.ledevoir.com

Courriel : avisdev@ledevoir.com

PERCEPTEUR DES AMENDES,

MARC ANDRÉ POISSANT, Partie

demanderesse, AVIS PUBLIC DE

VENTE EN JUSTICE, PRENEZ

AVIS qu'en vertu d'un bref

d'exécution, les biens de

MARC ANDRÉ POISSANT, seront vendus

par huissier le 12 JANVIER 2002 À

12h00, au 1075, RUE BLONDIN

#301, BELLEFLEUR, QC,

conformément audit bref. Lesdits

biens consistent en 1 véhicule

Mazda MX-3 rouge 1992 et

accessoires. Conditions: argent

comptant ou chèque visé. MICHEL

PANNETON, huissier de justice,

District de Terrebonne, ÉTUDE

DESJARDINS, HUISSIERS DE

JUSTICE, 10 rue de Martigny

ouest, St-Jérôme, Qc J7Y 2E9

Tél: (450)569-9596, fax: (450)569-

9718.

Canada Province de Québec

District de Montréal

NO: 500-04-028089-010

COUR SUPÉRIEURE

PRESENT GREFFIER-ADJOINT

ANA RUTH ORTIZ

Requérante

C-

LERM PAVISERTH

Intimée

• LE DEVOIR •

LES SPORTS

Coupe du monde

Berthod remporte la descente de Saint-Moritz

La Québécoise Mélanie Turgeon termine au 22^e rang

ASSOCIATED PRESS
ET PRESSE CANADIENNE

de Coupe du monde.

«Je suis satisfaite de mon résultat. Je suis très heureuse pour Sylviane car je sais ce que représente une victoire en Coupe du monde», a indiqué Rey-Bellet, qui a Sankt Anton en 1999 avait touché le bonheur deux fois d'affilée, en super-G et en descente.

Mélanie Turgeon, de Beauport, a été la meilleure Canadienne. Elle a pris la 22^e place avec un chrono de 1 min 35 s 61. Anne-Marie Lefrançois, de Charlebourg, a terminé 39^e (1 min 36 s 46), Kelly Vanderbeek, de Kitchener, 44^e (1 min 36 s 81), Sara-Maude Boucher, de Saint-Denis-de-Brompton, 46^e (1 min 36 s 97) et Geneviève Simard, de Montréal, 49^e (1 min 37 s 03).

Sylviane Berthod, qui avait fini deuxième derrière Kostner à la deuxième descente de Lake Louise, talonne l'Italienne au classement de la discipline.

L'Autrichienne Michael Dorfmeister, huitième vendredi, reste en tête du classement général de la Coupe du monde, devant Kostner (448 points contre 353). La Suissesse Sonja Nef est troisième (300 points).

Coupe du monde de ski alpin

Première victoire pour Raich

Frédéric Covili conserve la tête du classement général

ASSOCIATED PRESS

compte désormais quatre victoires en géant de Coupe du monde, soit autant qu'en slalom.

Jean-Philippe Roy, de Ste-Flavie, a été le meilleur Canadien. Il a pris la 21^e place tandis que Thomas Grandi, de Banff, a terminé 22^e.

Frédéric Covili conserve la tête du classement général de la discipline après avoir fini 11^e (2 min 09 s 72). Covili s'est imposé cette saison dans le géant de Sölden et dans celui d'Alta Badia.

L'Autrichien Stefan Eberharter, qui s'est classé neuvième vendredi, a conservé la tête du classement général de la Coupe du monde. Il devance avec 580 points le trio Miller (420), Cuche (374) et Covili (333).

Cette course s'est déroulée sous les yeux de Jacques Rogge, le nouveau président du Comité international olympique, qui devait ensuite déjeuner avec Milan Kucan, le président de la Slovénie.

Tour d'Italie

De nombreux coureurs appelés à comparaître

AGENCE FRANCE-PRESSE

gnols José Luis Arrieta, Vincente Belda, Francisco José Fernandez, Zurbano Galilea, Jesus Hojos, David Latasa Lasa, Pablo Garcia Las-tras, David Navas, Jon Odriozola.

La brigade des NAS, mandatée par le juge Bocciaolini, avait effectué une vaste et spectaculaire opération, sans précédent sur le sol italien, au soir de l'arrivée de San Remo. Cette opération avait duré jusqu'à l'aube, dans une ambiance tendue et une nervosité croissante. Elle avait permis la saisie de 160 produits analysés et répertoriés en laboratoire.

Selon ces analyses, 10 % de ces produits liquides trouvés dans des flacons déjà ouverts, sans indication de provenance et de composition, sont des substances interdites, dont de l'hormone de croissance et de l'insuline. En revanche, aucune trace d'érythropoïétine (EPO) n'avait été découverte.

L'italien Dario Frigo, chef de file de la formation Fassa Bortolo, avait avoué être en possession de produits interdits et avait été exclu de la course par son équipe alors qu'il occupait la deuxième place du classement général. Le futur vainqueur, l'italien Gilberto Simoni (Lampre), ainsi que les autres vedettes transalpines Marco Pantani (Mercatone Uno) et Mario Cipollini (Saeco), étaient sortis indemnes de cette perquisition.

Dernier match avant Noël

Le Canadien devra freiner les Kings

Los Angeles a remporté ses cinq derniers matchs et reste invaincu depuis sept rencontres

FRANÇOIS LEMENU
PRESSE CANADIENNE

rant la saison. Tout ça a demandé une période d'ajustement.»

L'arrivée d'Allison

Le réveil des Kings est survenu avec le retour en forme de Jason Allison. Celui-ci a été acquis des Bruins de Boston le 24 octobre dernier en même temps que Mikko Eloranta. En retour, les Kings ont cédé les attaquants Jozef Stumpel et Glen Murray.

«Allison n'avait pas joué depuis six mois lorsqu'il est arrivé à Los Angeles. Les Bruins n'ont pas fait les séries et il n'a pas eu de camp d'entraînement. C'était normal qu'il en arrache au début», explique Potvin.

«C'est tout un joueur, ajoute le gardien des Kings. L'an dernier, il a ramassé 95 points et il est déjà notre meilleur compte (7-19-26).»

Ian Laperrière est un autre joueur des Kings qui apprécie la présence d'Allison.

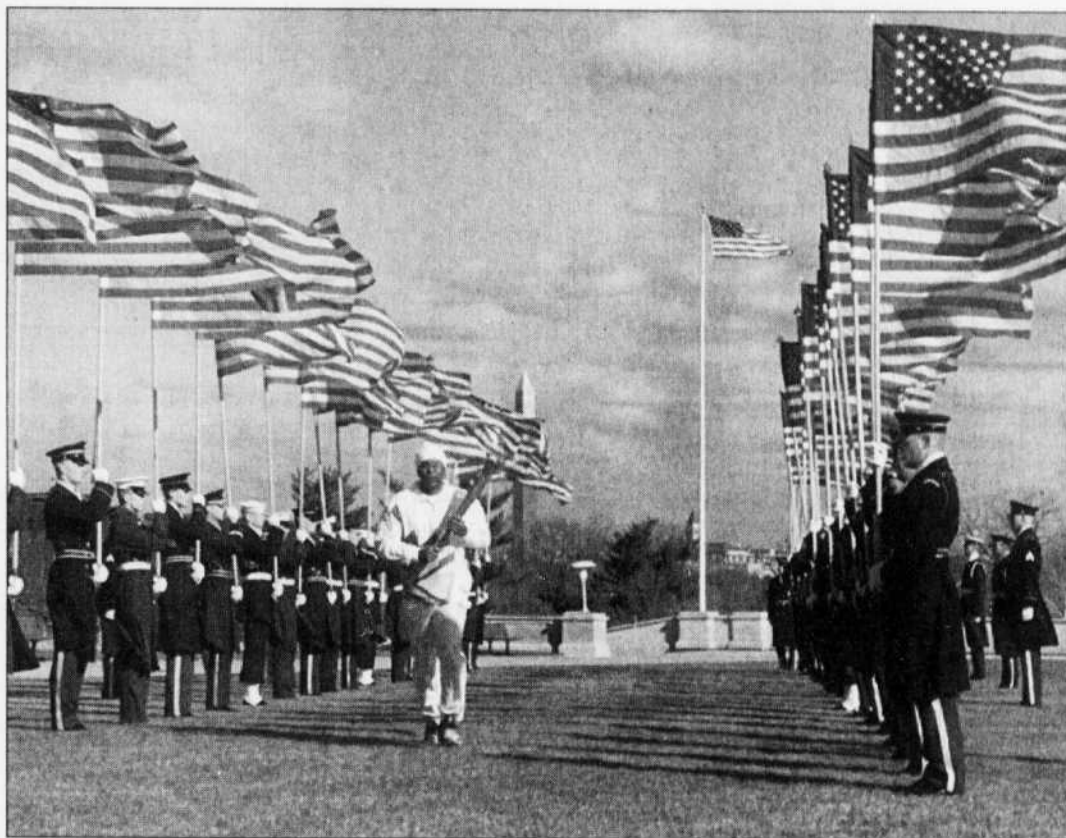
«On a dû donner deux bons joueurs pour l'obtenir, dit-il. Murray et Stumpel sont deux gars qui jouaient dans nos deux premiers tris. Murray est un "power forward" et j'avoue qu'il nous a manqué au début. Mais Allison est une vedette. Il est capable de contrôler l'allure d'un match. C'est tout un talent», fait valoir l'athlète natif de Montréal.

Deux grands absents

Les succès des Kings surviennent au moment où l'équipe est privée de deux de ses meilleurs éléments. L'ailier droit Zigmund Palffy et le défenseur Mathieu Schneider sont blessés et ils ne reviendront pas au jeu avant le 1^{er} de l'An.

«On ne peut pas se servir des blessures pour expliquer notre mauvais départ, dit Laperrière. On avait alors tous nos joueurs et on perdait quand même. Sauf que le retour de Palffy et Schneider devrait faire une différence.»

Raviver la flamme



REUTERS

LA FLAMME olympique a effectué hier une étape capitale à l'approche de Washington D.C., à l'occasion d'une cérémonie spéciale organisée au Pentagone en souvenir des victimes et des héros des attentats terroristes du 11 septembre dernier. La flamme, dont l'arrivée est prévue à Salt Lake City le 7 février, à la veille de l'ouverture des Jeux, est parvenue dans la cour d'honneur du Pentagone pour être transmise à 14 personnes choisies pour représenter les victimes du 11 septembre et les membres des services de secours. La flamme est passée ensuite sous une haie de drapeaux américains pour reprendre son périple en direction de la capitale où d'autres arrêts étaient prévus dans la journée, en présence de célébrités comme Madeleine Albright, l'ancienne secrétaire d'État. Les membres du Congrès devaient accueillir la flamme au Capitole, la journée devant se terminer par une cérémonie au Lincoln Memorial.

HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

	G	P	NDP	BP	BC	Pts
Toronto	20	9	2	3	102	84
Boston	17	10	3	4	86	79
Ottawa	17	12	4	0	110	86
Montréal	15	14	5	1	88	91
Buffalo	14	18	2	1	96	96

Section Atlantique

N.Y. Rangers	19	13	3	2	107	104
N.Y. Isl.	17	9	5	2	93	81
Philadelphie	17	10	5	1	96	71
New Jersey	14	12	5	2	79	84
Pittsburgh	13	15	4	2	73	92

Section Sud-Est

Caroline	16	13	4	4	95	102
Washington	14	15	5	0	97	103
Tampa Bay	13	16	3	1	66	71
Floride	10	18	2	3	70	96
Atlanta	7	11	4	2	76	128

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

Detroit	24	7	2	1	105	80
Chicago	18	11	8	0	108	104
St. Louis	15	10	6	2	86	77
Nashville	12	15	5	0	85	86
Columbus	9	20	5	1	64	95

Section Nord-Ouest

Edmonton	19	11	5	2	97	82
Colorado	20	13	3	0	86	68
Calgary	16	11	6	2	88	77
Minnesota	12	13	5	3	86	100
Vancouver	14	19	4	0	92	99

Section Pacifique

San Jose	18	7	5	3	99	75
Dallas	14	11	6	3	96	93
Phoenix	14	12	5	3	85	92
Los Angeles	14	14	5	2	93	86
Anaheim	10	19	4	3	78	96

Hier

Toronto à Buffalo
N.Y. Islanders à N.Y. Rangers
Atlanta en Caroline
Washington à Pittsburgh
St. Louis à Tampa Bay
San Jose à Detroit
Edmonton à Chicago
Calgary au Colorado
Phoenix à Anaheim

Aujourd'hui

Ottawa au New Jersey, 13h00
Buffalo à Toronto, 19h00
Los Angeles à Montréal, 19h00
Boston à N.Y. Islanders, 19h00
Caroline à Philadelphie, 19h00
Pittsburgh à Washington, 19h00
Dallas à Columbus, 19h00
San Jose en Floride, 19h30
Minnesota à Vancouver, 22h00

Demain

Ottawa à N.Y. Rangers, 13h00
San Jose à Nashville, 15h00
Dallas à Atlanta, 19h00
Detroit à Chicago, 19h00
Anaheim à Phoenix, 19h00
Minnesota au Colorado, 21h00

EN BREF

Vancouver 2010?

Toronto (AIP) — Le Comité olympique canadien (COC) a confirmé hier que Vancouver présentera en janvier sa candidature à l'organisation des Jeux d'hiver et para-olympiques de 2010. «Il s'agit de la prochaine étape d'un long périple qui se terminera en juillet 2003 avec le vote du Comité international olympique pour désigner la ville hôte des Jeux olympiques d'hiver de 2010», a déclaré le président du COC, Michael Chambers. Les candidats ont jusqu'au 4 février 2002 pour déposer leur demande. Le Comité de candidature de Vancouver a déjà réuni 25 millions de dollars canadiens, a précisé son porte-parole Sam Corea, pour un budget total estimé à 34 millions.

BIATHLON

Martine Albert reléguée au 56^e rang

PRESSE CANADIENNE

ramidaro et Sandra Keith ont pris, respectivement, le 59^e et le 71^e rang.

Montréal — Le vent ou plutôt l'absence de vent, a joué un vilain tour à la biathlète Martine Albert dans l'épreuve du sprint de 7,5 km de Brezn-Osrblie, en Coupe du monde, où elle a terminé au 56^e rang.

«Avant la course, le vent soufflait en rafales de gauche à droite, mais quand nous nous sommes présentées à l'aire de tir, le vent était tombé. Il a fallu tout refaire les ajustements de nos mires. J'ai hésité un peu et j'ai perdu du temps», a commenté Albert, qui doit maintenant se concentrer sur l'étape d'Oberhof en Allemagne, au début janvier. Cette étape, qui comptera un sprint de 7,5 km et une poursuite, sera la toute dernière qui puisse lui permettre d'obtenir son billet d'avion pour Salt Lake City.

Au sprint, la Rimouskoise a inscrit un temps de 22 min 46 s 2, à 2 min 39 s 5 de la gagnante, la Finlandaise Katja Holanti. Cette dernière se retrouve sur le podium pour une deuxième journée de suite, grâce à sa médaille de bronze remportée à l'épreuve du 15 km, jeudi.

Les Allemandes Kati Wilhelm et Katrin Apel ont monté sur les deux autres marches du podium.

Les coéquipières d'Albert sur l'équipe canadienne, Marke Cia-

ramidaro et Sandra Keith ont pris, respectivement, le 59^e et le 71^e rang.

Chez les hommes, le Québécois Jean Paquet a encore éprouvé des difficultés au tir dans l'épreuve du sprint de 10 km. Il a raté six de ses 10 cibles et il n'a pu faire mieux que le 83^e rang.

Pour Paquet, il s'agissait de sa dernière compétition de la saison sur le circuit de la Coupe du monde. «Ce que je visais, c'est une sélection au sein de l'équipe olympique. Comme cet objectif ne se réalisera pas, je vais faire des compétitions au Canada pour le reste de la saison.»

Paquet, qui a bien failli ne pas prendre le départ, a dû affronter des conditions climatiques difficiles.

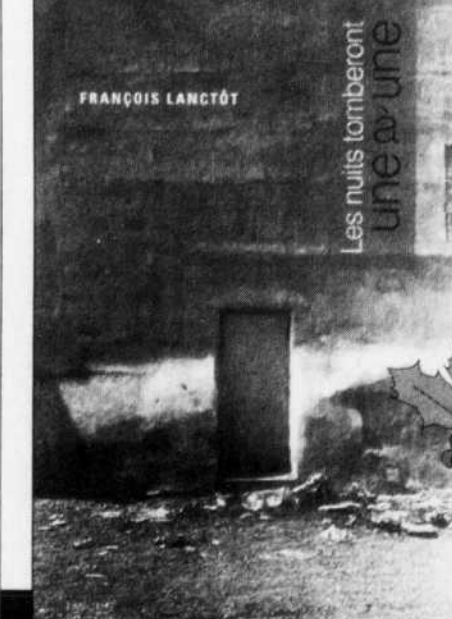
«Au départ, il faisait très froid et j'avais une main complètement gelée. J'ai décidé de partir quand même, mais cela n'a rien donné car lorsqu'est venu le temps de tirer, je ne ressentais aucune sensation sur la gâchette.»

Le militaire de profession a terminé à 4 min 24 s 2 du vainqueur, l'Autrichien Christoph Sumann.

Le Suédois Henrik Forsberg et l'Ukrainien Andriy Deryzemlya ont complété le podium, enlevant respectivement la deuxième et la troisième place.

Robin Clegg, le seul autre Canadien inscrit, a pris le 86^e rang.

Les nuits tomberont une à une

François
Lanctôt

Un roman à saveur politico-policier, une fresque historique qui recoupe des événements qui ont défrayé la chronique judiciaire durant les années soixante-dix, où défilent d'anciens felquistes, un anarchiste uruguayen, des mouchards déguisés en sauveurs de la patrie et des flics pourris.

LANCTÔT
ÉDITEUR

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

RELIGION

SUITE DE LA PAGE 1

L'université de Montréal en 1983, Guy Ménard définit quelques jalons de ce qu'il appelait une «théologie de la libération gaie». Sa réflexion pionnière, poursuivie depuis, a eu «un impact non négligeable» au Québec mais aussi à l'étranger, au Brésil et aux Pays-Bas en particulier.

L'ouvrage tout frais sorti des PUL *L'étude du fait religieux au Québec - Bilan et prospective* multiplie comme des petits pains les informations de ce genre. L'inventaire analytique a nécessité la collaboration d'une bonne trentaine de savants qui ont tout passé en revue, ou presque, de ce qui se fait ici depuis trois décennies: l'étude des grandes traditions religieuses de l'humanité (l'islam, le catholicisme, les cultures afro-brésiliennes, même les traditions amérindiennes et inuites); l'analyse des textes sacrés et des traditions religieuses anciennes; les travaux sur les nouvelles manifestations du religieux (les «sectes», le nouvel âge, les rituels contemporains comme les raves ou le body piercing...); les recherches sur diverses pratiques sociales et productions culturelles teintées de religieux (le langage, la mystique, la religion et la mort, la sexualité, l'architecture, le cinéma...). Rien par contre, et malheureusement, sur le thème «politique et religion», une absence «due à une assez regrettable défection au finish», explique l'introduction.

Qu'est-ce qu'on dit quand même? Bravo et merci!

Un cadeau de soi à soi

L'entreprise éditoriale, assez unique en son genre, du moins dans le champ des études de la religion, a été dirigée par le tandem des professeurs de l'UQAM Jean-Marc Larouche et Guy Ménard. «J'ai eu l'idée de ce livre il y a quelques années en lisant un article dans *Le Devoir* sur un ouvrage faisant le bi-

lan des recherches en philosophie au Québec, dit ce dernier. J'ai vite compris que je ne pourrais pas réaliser ce travail tout seul. Mieux, l'entreprise est devenue œcuménique, si j'ose dire. On voulait éviter l'écueil des approches confessionnelles ou le piège des approches épistémologiques (la socio de..., la psycho de...). Le livre ne se cantonne donc pas dans des frontières étroites et je crois que c'est sa première qualité.» Son compagnon de chaîne précise qu'ils ont aussi vite défini un objectif général: «rendre compte de l'étude de la religion et non de sciences de la religion», dit le professeur Larouche, ce qui permettait d'inclure des articles sur le thème des rapports entre l'architecture et la religion, par exemple.

Ce cadeau de Noël de soi à soi des «sciences religieuses» arrive aussi à un moment clé pour la discipline, alors que les compressions budgétaires et les réformes institutionnelles menacent de faire disparaître des facultés spécialisées. «Après le 11 septembre, tout le monde s'est étonné que notre discipline ne soit pas plus présente, plus élaborée, plus soutenue, commente M. Ménard. Comme si soudain on avait découvert que la religion existe encore et que des chercheurs s'y intéressent alors que, sans être le champ d'étude le plus visible, il est riche et varié.»

Tout ça pour l'essentiel: le contenu, les articles, la synthèse elle-même. Le premier constat concerne évidemment la variété des positions, des recherches, des publications. À elles seules, les listes de mémoires et de thèses fournies par certains collaborateurs font frémir d'admiration, par exemple dans la section sur le bouddhisme, où même les titres des travaux spécialisés demeurent incompréhensibles au profane.

On constate aussi la force des études assez classiques concernant les grandes traditions religieuses, avec certains champs davantage représentés dans les universités québécoises anglophones,

là où la tradition philologique demeure toujours bien vivante. «Nos collègues anglophones maintiennent le fort des comparative studies», résume le professeur Larouche. Le projet Nag Hammadi de Québec offre un bel exemple de la force des études consacrées aux textes sacrés. Un chapitre complet rend hommage à ce seul travail.

Dieu dans tous nos raves

On découvre ensuite l'importance au Québec des recherches portant sur les nouvelles formes contemporaines du religieux ou encore sur des sujets originaux liant la religion à d'autres pratiques culturelles, d'autres phénomènes sociaux. Le chapitre sur «les femmes, le féminisme et la religion» rappelle par exemple les innombrables pistes explorées par les chercheuses, de la critique féministe de la religion aux fascinantes enquêtes sociologiques sur les religieuses, qui ont notamment demandé si leurs communautés, «malgré leur idéologie marquée par le pouvoir religieux patriarcal, n'ont pas constitué des lieux d'innovation et d'affirmation pour les femmes».

«Dans le domaine du déplacement du sacré, l'originalité de l'ouvrage est moins dans notre livre que dans ce à quoi il renvoie: je crois qu'au Québec nous avons particulièrement développé ce champ de travail, en tout cas davantage qu'au Canada anglais, aux États-Unis ou en Europe», dit le professeur Ménard, lui-même un des bonzes de cette nouvelle mouvance théorique dont l'épicentre se retrouve d'ailleurs au département des sciences religieuses de l'UQAM. Ses fondateurs, dans les années 60, parlaient de «religiologie», parce qu'ils avaient le sentiment de prendre une «décision heuristique fondamentale», selon le mot de Louis Rousseau, l'un d'entre eux. La revue du département s'intitule *Religiologies*.

«Nous sommes sortis de la perspective ecclésiocentriste», résume alors le professeur Larouche, qui souligne que la faculté de théologie de l'Université Laval a ajouté les mots «et de sciences religieuses» à son titre officiel. «Moi, j'ai fait des études de théologie il y a vingt-cinq ans, ajoute alors son collègue. La discipline était déconsidérée. La religion elle-même était déconsidérée et vouée à disparaître. C'était l'époque des théologies de la mort de Dieu, de l'athéisme, dans la perspective d'un protestantisme de gauche. Aujourd'hui, on a basculé. On redécouvre la pertinence anthropologique de la religion. On redécouvre la présence du sacré dans une multitude de rituels, de pratiques, dans la culture rock ou dans le tatouage, par exemple.»

Tout baigne dans le chrême? Pas tout. L'article sur les nouveaux mouvements religieux et les sectes met en évidence la faiblesse des productions intellectuelles, finalement peu nombreuses et peu organisées. L'expérience de la nouvelle immigration au Québec, comme celle des Haïtiens et de leur riche syncrétisme, n'a pas non plus donné beaucoup de fruits théoriques. Les grandes traditions de Chine et du Japon ne sont pas étudiées ici, point à la ligne. D'où la référence à la «prospective» dans le sous-titre, plusieurs auteurs appelant des études pour boucher les trous identifiés.

Au total, l'ouvrage offre aussi, à sa manière, un portrait du Québec, les études savantes constituant elles aussi des manifestations culturelles. «Notre livre montre l'importance de la religion encore, partout, au Québec, affirme Guy Ménard. C'est présent en littérature, en art, dans les questions féministes, en éthique, partout. Les rituels s'affirment toujours fortement, sous des formes renouvelées. Parce que finalement, à l'aube du III^e millénaire, ici aussi, l'être humain demeure une formidable machine à fabriquer des dieux...»

ARGENTINE

SUITE DE LA PAGE 1

lon deux importants gouverneurs de province.

L'état de siège décrété mercredi à partir de minuit a été levé hier matin. Le dernier bilan des émeutes a fait état d'au moins 27 morts, après le décès hier d'un jeune manifestant à l'hôpital, et plus de 400 blessés.

Le nouveau gouvernement argentin va mettre fin au type de change fixe peso-dollar en vigueur depuis 1991, déclarer une cessation des paiements sur la dette et mettre en œuvre rapidement un plan d'aide aux nécessiteux pour éviter de nouvelles manifestations.

Des sources du mouvement péroniste s'expriment hier soir sous couvert d'anonymat ont ajouté que le gouvernement qui sera mis en place après la désignation ce soir du nouveau président établira la «pesification», c'est-à-dire «une forme de dédollarisation d'une économie qui a virtuellement comme point de référence le billet vert».

Les péronistes appelés à remplacer le gouvernement de Fernando de la Rúa «rendront transparente la cessation de paiements dans laquelle se trouve le pays», ont-elles ajouté. L'Argentine a une dette publique globale de 132 milliards de dollars, soit 46 % de son PIB.

Oscar Lamberto, nommé ministre de l'Économie intérimaire, a déclaré de son côté que «le nouveau gouvernement doit, avant tout, rétablir la confiance et la paix» et «que les épargnants doivent savoir que leur argent ne sera pas touché». La «pesification» signifiera «que tous les contrats en dollars seront transformés en pesos, de la même manière que tous les dépôts en dollars seront convertis en monnaie nationale», ont ajouté les mêmes sources du Parti justicialiste.

Eduardo Curia, ancien secrétaire à l'Économie de Carlos Menem (1989-99) et économiste du péronisme, a indiqué à l'AFP que son mouvement étudie également «une désindexation des tarifs publics», actuellement alignés sur l'inflation aux États-Unis.

Le nouveau type de change n'a pas encore été défini et on ignore s'il consistera en un flottement libre du peso ou sera dû à une intervention de l'État et de la Banque centrale. L'importance de la dévaluation pourrait être comprise entre 20 et 50 % selon la presse spécialisée, «voire plus» selon un diplomate. Un coup dur mais jugé nécessaire pour les Argentins, qui se sont endettés en dollars depuis l'adoption de la parité.

Un an auparavant, alors que les rumeurs de dévaluation se faisaient déjà pressantes, un rapport affirmait qu'une dévaluation de 20 % du peso entraînerait une baisse du PIB, aujourd'hui de 282 milliards de dollars, dans une fourchette comprise entre 7 et 9 %.

«La récession est inévitable» mais elle ne sera pas forcément accompagnée d'une inflation comme le pense en général la presse argentine, selon une source diplomatique qui assure que «la déflation peut se poursuivre». En même temps, il ne sera plus question de toucher à un seul dollar des réserves de la Banque centrale.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les petites annonces

et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québec Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Contrat de vente 40012291. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.



INSTITUT ITALIEN DU MOYEN ET D'EXTRÊME-ORIENT
Découverte en 1958, l'inscription rupestre de Kandahar était en partie certainement destinée aux colons grecs qui s'y étaient établis après la conquête d'Alexandre le Grand.

KANDAHAR

SUITE DE LA PAGE 1

Festival international du film de Toronto. Il s'agit d'un film à grand spectacle, une réussite technique dans le style hollywoodien. Il accorde, avec beaucoup d'imagination, une large place à la vie amoureuse du monarque ainsi qu'au développement psychologique de sa personnalité.

Il nous importe davantage de savoir qu'Asoka avait fait la conquête d'un vaste territoire sur la côte orientale de l'Inde dans une guerre particulièrement cruelle. Au cours de la septième année de son règne, il se convertit sous l'influence d'un moine bouddhiste. Les souffrances du peuple vaincu et le sang versé susciterent alors en lui l'horreur de la violence et l'incitèrent à y renoncer définitivement. Inspiré par l'enseignement de Bouddha, il décida de prêcher la doctrine de la pitié et d'exiger le respect de toutes les religions. Il fit diffuser ce message dans tout son royaume et ordonna qu'il soit gravé sous forme d'édits sur des colonnes de pierre et des rochers dans de nombreux endroits d'un vaste territoire, notamment à Kandahar, au Pakistan, au Penjab, dans les provinces de Bombay, Orissa, Hyderabad, Mysore... Pour montrer l'esprit de ces inscriptions, citons un exemple, dans une adaptation moderne:

«Le roi Piodasses [ce qui signifie «Au regard bienveillant», un des noms d'Asoka], aimé des dieux, désire que toutes les communautés religieuses puissent s'établir partout. Parce que toutes aspirent au contrôle de soi et à la pureté de l'âme.

«Mais les hommes ont des désirs divers et des passions diverses: ils observeront les préceptes en tout ou au moins en partie. Même si quelqu'un n'est pas doté d'une grande générosité, le contrôle de soi, la pureté d'âme, la gratitude et la fermeté de la foi sont toujours l'essentiel.»

L'inscription de Kandahar se trouve sur un rocher, en grec et en araméen. La version grecque est l'inscription en cette langue la plus orientale qui ait été découverte. L'araméen était la langue parlée entre le IX^e siècle avant Jésus-Christ et le VII^e siècle après Jésus-Christ en Palestine, en Syrie, en Mésopotamie et comme lingua franca en dehors de ces régions, en particulier adoptée comme la langue de certaines chancelleries d'une partie de la Perse. C'est la langue dans laquelle s'exprimait Jésus.

Cette inscription est située à flanc de montagne, sur le versant est auquel s'adossent les ruines de la vieille ville qui existait avant sa destruction, en 1738.

Elle a été découverte au début de l'année 1958 par un jeune instituteur afghan de Kandahar qui a immédiatement averti les autorités. Il a ainsi sauvé cet in-

estimable trésor d'une destruction certaine, des ouvriers étant en train de creuser une carrière à proximité. Cette découverte a été signalée la même année en France par Daniel Schlumberger (*Journal asiatique*, volume 246, pages 1 à 6, Paris, 1958).

L'inscription de Kandahar dit ce qui suit, dans une adaptation moderne:

«Dix ans étant révolus, le roi Piodasses a fait connaître la pitié aux hommes.

«Et depuis lors, les hommes sont devenus plus pieux et tout a prospéré sur la Terre.

«Et le roi s'abstient de tuer des êtres vivants et les autres hommes ne s'attaquent plus les uns les autres; et tous les chasseurs et les pêcheurs du roi ont cessé de chasser et de pêcher.

«Et ceux qui n'étaient pas maîtres d'eux-mêmes ont cessé, dans la mesure de leurs forces, de ne pas se maîtriser.

«Et ils sont devenus obéissants à père et mère et aux gens âgés, à l'inverse de ce qui était le cas précédemment.

«Et désormais, en agissant ainsi, ils vivront de façon meilleure et plus profitable en tout.»

Asoka fit même transmettre son message par des ambassadeurs à Antiochos II, roi de Syrie, et à plusieurs autres rois du monde hellène de la côte méditerranéenne.

L'inscription rupestre de Kandahar était en partie certainement destinée aux colons grecs qui s'y étaient établis après la conquête d'Alexandre le Grand. Notons qu'une colonie grecque fondée par Alexandre et portant son nom se trouvait près du territoire occupé par Kandahar.

Le texte d'Asoka fait partie de la collection «Philosophie et Communauté mondiale» que je dirige sous les auspices de l'Institut international de philosophie (Paris). La traduction italienne (Florence, 1960) contient une reproduction du texte de Kandahar avec la préface d'Humayun Kabir, ministre indien des Recherches scientifiques et des Affaires culturelles. La même série comprend une traduction polonaise et une traduction hébraïque.

Pouvons-nous espérer que les prétendues «bombes intelligentes» lancées par les Américains sur cette ville aient épargné le message rupestre de l'empereur Asoka recommandant le respect de la vie?

Raymond Klibansky est professeur émérite de logique et de métaphysique à l'université McGill ainsi que professeur émérite de philosophie à l'université d'Heidelberg, en Allemagne. Il est également président honoraire de l'Institut international de philosophie (Paris).

RIZ

SUITE DE LA PAGE 1

riz) de l'absorption du fer. Un quatrième gène aide quant à lui les racines de la plante à tirer plus efficacement le fer du sol. Enfin, le cinquième facilite le transport de cet élément depuis les racines jusqu'aux grains de riz.

Les chercheurs prévoient également d'ajouter au patrimoine génétique du riz la séquence codante de l'alpha-tocophérol, ou vitamine E, sachant que la présence de cette dernière substance devrait également accroître la teneur du riz en vitamine A.

Plus révolutionnaire encore, les biologistes moléculaires suisses ont construit de toutes pièces un gène capable de synthétiser une nouvelle protéine constituée d'un mélange équilibré des neuf acides aminés essentiels (que le corps humain est incapable de fabriquer et que l'on doit puiser dans l'alimentation). Ce gène a ensuite été introduit dans le riz doré.

«Il serait absolument impossible d'obtenir de tels avantages par les méthodes traditionnelles d'hybridation, soutient Ingo Potrykus. De plus, toutes ces caractéristiques intéressantes pourraient être transférées à la pomme de terre, au maïs, au colza, au blé, à la patate douce et aux autres denrées de base de l'alimentation.»

Toutefois, même si la technologie est actuellement en expérimentation au Vietnam, aux Philippines, en Inde et en Chine, les effets bénéfiques de ce nouveau riz sur la santé n'ont pas encore été prouvés. «Nous n'avons été autorisés à cultiver ce riz qu'en serre et, pour cette raison, nous n'en avons produit que quelques kilogrammes, qui sont bien insuffisants pour mener des études cliniques, précise Ingo Potrykus. Mais nous espérons l'expérimenter dans quelques années.»

Difficile alors de connaître la véritable efficacité du riz doré et de savoir qui a vraiment raison dans le débat entre Greenpeace et Ingo Potrykus. Greenpeace affirme en effet que les enfants devront consommer neuf kilos (!) de ce riz par jour pour ressentir les bienfaits de l'apport en vitamine A alors qu'Ingo Potrykus soutient que 300 grammes par jour suffiront.

Pour le professeur Potrykus, la future variété de riz doré représente incontestablement un bon moyen de venir en aide aux populations pauvres de la planète. «Pour rendre cette variété accessible sans frais et sans restrictions aux pays en développement, nous, les inventeurs (qui ont déposé 70 brevets), avons cédé les droits d'exploitation commerciale de ce riz à la compagnie Zenneca [devenue Syngenta], explique le professeur à la retraite. En échange, la compagnie doit soutenir ce projet humanitaire et rendre la technologie libre de droits pour les institutions publiques de recherche.»

Lillian Le Goff, membre de la mission Biotechnologies de France Nature Environnement, reconnaît la sincérité de la démarche du professeur Potrykus mais croit que le riz doré, tout comme les autres OGM, «évitent de remettre en cause les dérives passées de l'agro-industrie. Depuis que l'on pratique le raffinage du riz, précise-t-il, les grains ne contiennent plus que l'amidon de la céréale. L'enveloppe des grains, que l'on élimine au cours du processus de raffinage, contient des protéines, des fibres et des oligoéléments tels des minéraux et des vitamines du groupe B1.»

Pour sa part, Bernard Chevassus-au-Louis, directeur de recherches à l'Institut national de recherche agronomique (INRA) et président de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA), est d'accord avec l'objectif du riz doré, sachant qu'il vise à corriger les problèmes de cécité et d'anémie. Il s'interroge toutefois sur le temps qui sera nécessaire pour obtenir une variété cultivable et adaptée aux exigences locales.

«En tant que généticien améliorateur, il me semble que ce sera assez long avant que tous les agriculteurs ne puissent cultiver le riz doré dans leurs champs», avoue-t-il avant de soulever de multiples questions d'ordre technique. «Ce riz sera-t-il stable du point de vue génétique? La plante fera-t-elle des croisements? Perdrait-elle des gènes? Il faut également considérer toute la question de l'adapter aux variétés locales.»

«La distribution de suppléments vitaminiques aux enfants ne coûterait sûrement pas plus cher, avance-t-il. Serait-il néanmoins plus équitable de diffuser la variété de riz doré? Permettrait-elle d'atteindre davantage de gens qu'une distribution de vitamine A dans les écoles? Serait-il préférable d'encourager les petits jardins où on cultive quelques fruits et légumes?»



Restaurant Gutenberg — cuisine française qui fait bonne impression

► CE MIDI: Entrée + tartare de bœuf coupé au couteau et frites maison + dessert • 18\$

► Repas d'affaire à organiser? Demandez notre salon privé.

359, av. du Président-Kennedy (coin de Bleury) • Place des Arts • Tél.: 285-8686 • gutenberg@qc.ca

